

Nouvelles perspectives

Le mariage de deux Instituts donne naissance à la faculté d'Architecture

Désormais, conformément à la volonté du gouvernement de la Communauté française, les études d'architecture se feront à l'Université. A Liège, les Instituts Lambert Lombard et Saint-Luc ont convolé en justes noces dans le giron de l'ULg et donné naissance à la faculté d'Architecture. Les bans ont été publiés, le consentement donné. La nouvelle Faculté, à cheval entre les sciences et l'humain, se dessine un visage urbain.

2 à 12

La Rentrée académique en images
page 2

Ifres
L'Institut a fait ses preuves
page 4

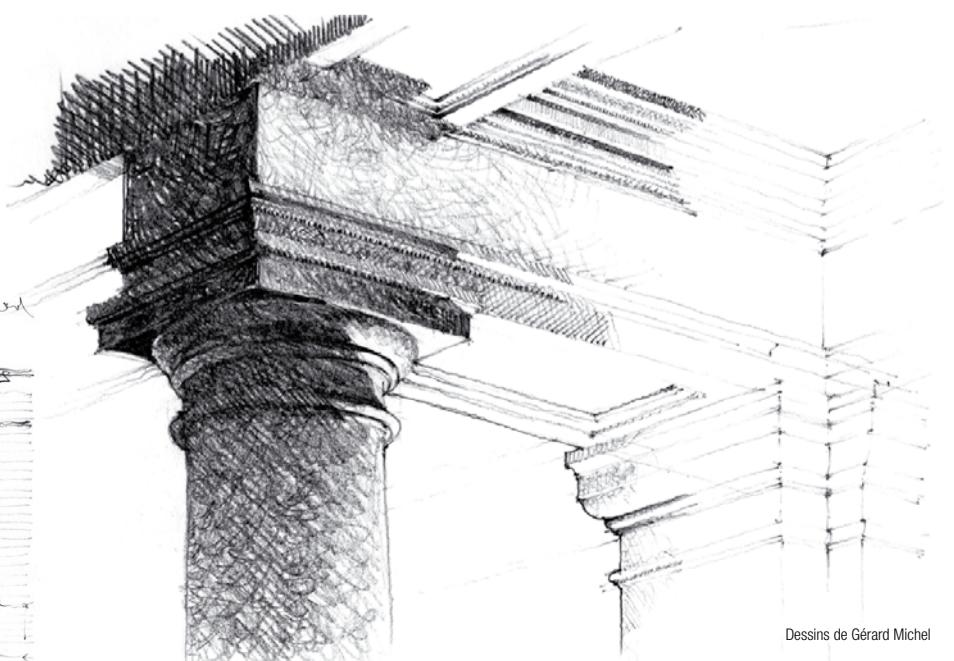
Bois tropicaux
Etude de l'Afromosia,
le teck d'Afrique
page 5

Congo
Un festival made in ULg
page 7

Targetome
Une spin off contre le cancer
page 9

3 questions à
Anne-Sophie Nyssen,
professeur au Laboratoire
d'ergonomie cognitive et
intervention du travail (Lecit)
page 12

Voir page 3



Dessine-moi une Rentrée

Quand l'image invente une forme de pensée

C'est à "l'image dans tous ses états" que sera dédiée la cérémonie de Rentrée académique le mercredi 22 septembre prochain. A cette occasion, le recteur Bernard Rentier remettra les insignes de docteur *honoris causa* à sept personnalités de renom : Pierre Alechinsky, Victor Burgin, Santiago Calatrava, William Klein, Jacques Perrin, Agnès Varda et Bill Viola. Rencontre avec le Pr Marc-Emmanuel Mélon.

Le 15^e jour du mois : Si le XIX^e siècle est le grand siècle du roman, le XX^e est celui de l'image et en particulier de l'image animée...

Marc-Emmanuel Mélon : Nombre d'historiens l'ont admis depuis longtemps : le cinéma est l'art majeur du XX^e siècle. On assiste aujourd'hui à sa dissémination sur tous les supports et dans toutes les pratiques artistiques. C'est pourquoi il importe de réfléchir en termes d'image et non plus de cinéma, de peinture, de photographie ou de vidéo, car ces catégories ne cessent d'être bousculées. Cela ne signifie pas que les pratiques artistiques n'ont plus leur spécificité, mais plutôt qu'il est devenu indispensable de les penser les unes par rapport aux autres. L'œuvre de Victor Burgin – à la fois artiste et théoricien – est tout à fait emblématique de cette transdisciplinarité. Les images qu'il crée renvoient à d'autres déjà existantes et invitent à réfléchir activement sur leurs différences de statut. Au-delà de cette réalité contemporaine, il faut saluer l'initiative du Recteur de vouloir distinguer l'image car notre culture occidentale, depuis Platon, considère le langage et l'écriture comme l'expression suprême de la pensée alors qu'elle se méfie des images, "simulacres" qui trompent les sens.

Je me souviens qu'au début des années 1990, un professeur de philosophie aujourd'hui décédé s'était offusqué de la proposition de mon département de confier un cours de vidéo aux frères Dardenne. Pour lui, la vidéo à l'Université, c'était la décadence ! Aujourd'hui, l'ULG remet les insignes de docteur *honoris causa* à Bill Viola, l'un des plus grands artistes vidéo contemporains.

Le 15^e jour : Les personnalités honorées se distinguent par la place qu'elles occupent dans l'histoire des avant-gardes et des recherches sur l'image. Comment les considérer alors que les créateurs d'images qui touchent le grand public sont les publicitaires ou les metteurs en scène de films à succès ?

M-E.M. : Comme pour les autres formes d'expression, il y a des images simples, relativement faciles à décrire, et des images complexes. Mais ce qui paraît simple aux yeux du public ne l'est pas nécessairement pour le scientifique, et inversement. Souvent, le grand public aime la complexité, surtout technologique comme on le voit avec l'engouement pour la 3D. Il comprend mal l'intérêt esthétique du fameux Carré blanc sur fond blanc de Malevitch. Or, ce tableau remet fondamentalement en question notre rapport à l'espace, ce que ne fait pas la 3D qui tente de le reproduire par une illusion. La complexité esthétique n'est pas du même ordre que la complexité technologique. Toutes les images, artistiques ou non, donnent à penser mais certaines font plus que de donner à penser : elles pensent en elles-mêmes, ce qui signifie qu'elles inventent une forme de pensée qui ne s'exprime pas par le langage. Les artistes honorés par l'ULG ont en commun d'avoir exploré ces nouvelles voies et d'avoir créé de nouvelles formes de pensée visuelle. Voir *The reflecting pool* de Bill Viola, une bande vidéo de sept minutes réalisée en 1977, c'est entrer dans un espace-temps sidérant dont le langage, même philosophique, ne parvient à rendre compte qu'avec beaucoup de difficulté : l'image l'exprimera toujours mieux que le langage.

Le 15^e jour : La volonté de mettre l'image à l'honneur est-elle aussi significative de la vitalité liégeoise en la matière ?

M-E.M. : Dans les années 1970, Liège a connu une grande vitalité culturelle dont on pourrait trop facilement croire qu'elle a disparu. Or, voici 40 ans, il n'y avait tout simplement pas de cinéastes à Liège ; il y avait très peu de photographes et seulement quelques pionniers de la vidéo comme les frères Dardenne ou Jacques-Louis



B.Rentier
Pierre Alechinsky dans son atelier

Nyst. Aujourd'hui, les Dardenne sont internationalement reconnus et d'autres cinéastes – Olivier Smolders, Thierry Michel ou Bouli Lanners – sont apparus. Par ailleurs, les photographes et vidéastes ne manquent pas à Liège et de nombreuses sociétés de production s'y sont installées (certaines comme Versus ou Frakas ont été fondées par des diplômés de l'ULG). La Cité ardente est donc devenue une ville où l'invention des images se pratique aujourd'hui à grande échelle.

Propos recueillis par Pierre Henrion

Voir les articles sur le site www.ulg.ac.be/ra2010

Rentrée académique : programme du mercredi 22 septembre

• Salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège

9h : projection d'extraits de films, vidéos ou documentaires des artistes honorés
10h : table-ronde "L'image dans tous ses états" en présence de Victor Burgin, Agnès Varda et Bill Viola.

• Amphithéâtre de l'Europe, Sart-Tilman, 4000 Liège

10h : rencontre-débat avec Santiago Calatrava à l'occasion de la création de la faculté d'Architecture. Avec la participation des co-présidents Marc Goossens et Norbert Nelles et celle du Pr Pierre Leclercq.
15h : **Cérémonie de Rentrée académique, avec remise des insignes de docteur *honoris causa*.** Intermèdes musicaux par Jacques Stotzem, guitariste acoustique et "fingerstyle".

Toute la communauté universitaire est invitée à cette cérémonie.
Information sur le site www.ulg.ac.be/ra2010

carte BLANCHE

La frontière entre difficile et impossible

Comment francophones et néerlandophones peuvent-ils trouver un accord ?

Les négociations qui s'égrènent de semaine en semaine tentent de résorber des différences "inconciliables", "abyssales" entre les négociateurs francophones et néerlandophones. Ce qui rend imaginable une solution négociée, c'est l'évolution des partis francophones entre 2007 et 2010 d'un côté et l'évolution de l'électorat flamand de l'autre côté. En décembre 2006, les partis francophones avaient annoncé qu'ils n'étaient "demandeurs de rien" et toute la campagne électorale à Bruxelles et en Wallonie s'était déroulée sur le même mode. Quand on ne demande rien, on ne négocie pas et l'après-élection l'a bien montré : les partis francophones ont tenu leur promesse électorale de refuser toute concession quelle que soit la pression que les partis flamands mettaient à la négociation. Du côté flamand, les "cinq minutes de courage politique" se sont heurtées à quatre déclarations de conflit d'intérêt et à un blocage de la machine décisionnelle belge, et les partis flamands ont eu beau faire pour tenir leur promesse, la résistance était trop forte et le système belge mis en place de 1970 à 1994 permet une protection de la minorité qui peut bloquer une volonté majoritaire : cela s'appelle le fédéralisme. En effet, outre les procédures de sonnette d'alarme et de conflit d'intérêt, la parité au Conseil des ministres garantit aux francophones une présence à l'exécutif fédéral, indispensable pour la sanction et la promulgation de la loi. Voilà pourquoi ce qui a failli se passer le 22 avril à la Chambre des représentants n'aurait pas réellement constitué un coup d'Etat : si une majorité flamande avait voté la scission de l'arrondissement électoral de Bruxelles-Halle-Vilvorde, ce texte ne pouvait devenir une loi sans le consentement des ministres francophones du gouvernement.

Et un refus de l'exécutif de sanctionner et promulguer une loi serait apparu comme une " bombe atomique institutionnelle ", un acte après lequel il est quasi impossible de reconstruire un vivre-ensemble. Cela aurait mis les francophones devant des responsabilités et face à une intransigeance

qu'ils ne sont pas prêts à assumer parce que leur électorat attend d'eux qu'ils continuent à faire vivre le système belge. On l'a déjà dit mille fois : il n'y a pas (ou pas encore) de nation francophone en Belgique, il y a des francophones qui restent dans la nostalgie de la Belgique sans comprendre l'aspect insupportable de cette institution pour les Flamands. Les hommes politiques francophones ont dès lors perçu la menace d'un vote flamand le 22 avril comme un coup d'Etat parlementaire, un oubli de la condition de survie de l'Etat belge : voter ce texte aurait obligé les francophones à montrer que nous ne vivons plus dans une démocratie nationale mais dans un fédéralisme qui garantit le respect de la minorité. Perçu comme une poussée au pied du mur, l'énerverement des parlementaires flamands aurait obligé les francophones à poser un geste qu'ils ne veulent pas poser mais que la Constitution autorise.

"Nul n'est tenu de rester en indivision"

Ce qui a changé dans l'état d'esprit des dirigeants francophones, c'est que toute la campagne électorale depuis le mois d'avril a été marquée d'un nouveau réalisme politique. Même si les principes sur lesquels vivent la plupart des francophones sont heurtés par les revendications flamandes, il faut tenir compte de la réalité politique et accepter ce qui apparaît comme inévitable. Si tous les partis flamands affirment qu'il faut un déplacement du centre de gravité politique du pays vers les Communautés, tout ce que les francophones pourront faire, c'est s'arranger pour que les Régions ne soient pas oubliées et organiser la survie des entités bruxelloise et wallonne en termes de financement. Comme, pendant 19 ans, les francophones se sont battus pour mettre sur pied les Régions prévues par l'article 107quater de 1970, les Wallons semblent prêts, en 2010, face à une nouvelle dynamique flamande, à payer très cher pour l'autonomie bruxelloise. Cela semble même, à l'heure actuelle, la seule contrepartie qu'ils exigent des négociateurs flamands.

Le fait que Bart De Wever ait accepté de jouer le rôle d'informateur a montré qu'il tente de négocier l'évolution institutionnelle et non de provoquer un pourrissement de la situation et une déclaration unilatérale d'indépendance flamande. Tant qu'on reste dans une négociation institutionnelle, on prépare l'avenir, sans savoir si on veut mettre sur pied un nouveau "pacte des Belges" ou si on organise le démantèlement de l'Etat belge, que l'on négocie l'avant-dernière ou l'antépénultième réforme de l'Etat belge. Car tout le monde est conscient que, même si la volonté de la N-VA est de démonter la Belgique, il faut se mettre d'accord sur tous les accords transfrontaliers : où seront payés les impôts des navetteurs ? Qui paiera quelles pensions ? Quelle organisation judiciaire sera mise sur pied ? Quelles communes dépendront de quelle autorité ?

Toutes ces négociations prendront du temps, énormément de temps et fragiliseront encore l'image de la Belgique. Car la plus grande des questions a été posée par le démenti allemand – révélateur en négatif de ses appétits – de la proposition de transfert d'institution transatlantique vers Bonn : quelle sera la "plus-value" institutionnelle de Bruxelles, une fois vidée de sa crédibilité et une fois sa stabilité mise durablement en cause ? Si les institutions internationales finissent par déserter ce qui était, au temps de la Belgique, la capitale de l'Europe, le mouvement flamand aura gagné son indépendance et aura mis définitivement fin au règne des fransquillons voire des Wallons, mais le peuple flamand aura-t-il gagné ? Cette question trouvera une réponse longtemps après les prochaines élections : c'est donc du trop long terme pour un politicien réaliste.

Pierre Verjans
chargé de cours, faculté de Droit et de Science politique
le 30 août 2010

Article publié - presque tel quel - en néerlandais dans le quotidien *De Standaard*, le 10 août 2010.

15e jour du mois



Pierre Verjans

Le bon plan

Les Instituts supérieurs d'architecture rejoignent l'Université

L'exécution du décret de la Communauté française Wallonie-Bruxelles relatif à l'intégration au sein des universités des Instituts supérieurs d'architecture (ISA) a concrétisé l'intention des deux institutions liégeoises, Lambert Lombard et Saint-Luc, de rejoindre l'université de Liège*. La faculté d'Architecture – la onzième à l'ULg – est ainsi née et sa direction sera assurée de manière transitoire par Marc Goossens et Norbert Nelles, anciens directeurs des ISA, aujourd'hui coprésidents avec rang de doyens.

L'arrivée des deux écoles, apporte à notre *Alma mater* plus de 1000 étudiants et une soixantaine d'enseignants. « L'ULg est maintenant l'employeur et le gestionnaire des deux anciens Instituts supérieurs d'architecture, confirme le Recteur. Dès à présent, tous les étudiants qui suivent cette filière s'inscrivent à l'Université et les diplômes délivrés à partir de 2011 seront estampillés "ULg". » « Quant au personnel, poursuit le premier vice-recteur Albert Corhay, véritable maître d'œuvre du rapprochement des institutions, il est repris dans la nouvelle structure et conserve bien sûr et son statut et ses acquis. La commission permanente d'architecture – que je préside – veillera au bon déroulement de l'intégration et jouera le rôle de courroie de transmission entre le conseil d'administration et le nouveau conseil de Faculté. »

L'architecte est au service de l'homme et de la société

Selon Vitruve, célèbre architecte romain du I^{er} siècle de notre ère, « l'architecture apporte solidité, utilité et beauté ». Mais encore ? Elle est une passion selon certains, une science selon d'autres. Elle est fréquemment décrite comme un art social ou une science artistique. La conception, la réalisation d'un édifice, quelle que soit sa nature ou sa raison d'être, est évidemment le premier exercice de la discipline mais ses missions s'étendent bien au-delà.

Historiquement, l'architecte est un détenteur du savoir : géomètre ou mathématicien en Egypte, il est "maître-maçon" en Grèce antique (du grec ancien ἀρχιτεκτών, "maître-maçon"). Aujourd'hui, c'est un créateur d'espaces dont la démarche s'inscrit dans le respect des règles d'urbanisme et de construction. Son objectif est de concevoir des espaces – individuels ou collectifs – en tenant compte de leurs fonctions et de la société.

Santiago Calatrava

Né le 28 juillet 1951 à Valence, Santiago Calatrava y a suivi des études d'architecture, d'art et d'urbanisme, complétées ensuite par des études d'ingénieur à la prestigieuse Ecole polytechnique de Zurich.

En 1981, il soutient une thèse de doctorat sur la "plasticité" des structures spatiales tridimensionnelles, une approche originale qui forme la trame de l'ensemble de ses projets architecturaux (citons, parmi ceux-ci, la gare TGV Lyon Saint-Exupéry, l'opéra de Valence, l'extension du Milwaukee Art Museum, le pont de la Constitution sur le Grand Canal à Venise et, bien sûr, la gare TGV de Liège-Guillemins).

Il mène actuellement plusieurs projets d'envergure aux Etats-Unis : à New York, il a dessiné les plans du futur World Trade Center Transportation Hub ainsi qu'un gratte-ciel résidentiel sur l'East River, le 80 South Street.

En lui remettant les insignes de docteur *honoris causa*, l'université de Liège salue l'une des plus grandes figures de l'architecture contemporaine (voir page 2).



En résumé, l'architecte est au service de l'homme et de la société. Scientifique et technicien, il manie le compas avec rigueur et fait la (difficile) synthèse entre les contraintes économiques et les exigences des clients. « Il doit surtout être capable de proposer des solutions créatives, souligne Norbert Nelles. Cela demande de l'écoute, de la curiosité, de la culture ainsi que de l'imagination, de la sensibilité, voire de la poésie. »

Ainsi, l'image traditionnelle de l'architecte, seul devant sa table à dessin, s'efface-t-elle pour laisser place à une vision plus collective du métier. L'architecte est un homme de contacts amené à comprendre les envies des clients, à dialoguer avec les administrations et l'ensemble des techniciens qui mèneront à bien les projets.



"La jeune faculté gardera ses quartiers sur les sites d'Outremeuse et du Botanique"

« Projet » est d'ailleurs le maître-mot de la formation d'architecte, la colonne vertébrale de tout le cursus. « Le projet d'architecture est au cœur de notre enseignement, expose Marc Goossens. Tant comme base d'acquisition des connaissances théoriques que comme initiation à la pratique de l'art. » Le programme des cinq années d'études est ainsi organisé de manière à passer progressivement des premières découvertes à des synthèses de complexité croissante. Par ailleurs, le travail en ateliers – central dans le cursus de la nouvelle Faculté – implique de disposer non seulement d'une multitude de petits locaux interconnectés, mais encore d'un personnel encadrant en suffisance.

La jeune Faculté gardera ses quartiers sur les sites d'Outremeuse et du Botanique. Car il est prévu dans la convention signée le 16 juin dernier entre les parties que la nouveau-née restera en ville. « C'est une exigence que nous avons formulée de concert, annonce Norbert Nelles. La ville fait partie de notre enseignement. Non seulement nous pensons que nous avons un rôle à jouer dans la redynamisation du quartier Outremeuse, mais, de surcroît, il nous paraît important de familiariser les étudiants à l'urbanisme... "in situ". » Un point de vue partagé par Marc Goossens : « Les étudiants sont des acteurs de la ville : dès lors ils doivent être confrontés très tôt à la réalité de la vie urbaine puisque l'architecte est au service de l'homme et de la collectivité. »

Côté programme de cours, tout le cursus du bachelier a été remis à plat, celui de la première année est totalement nouveau. La réforme de toute la filière sera terminée dans trois ans. Reste à lancer la recherche et à susciter des doctorats pour fonder définitivement l'architecture dans le paysage universitaire.

Page réalisée par Patricia Janssens - Photos : Hélène Erpicum

* Victor Horta et La Cambre rejoignent l'ULB, Saint-Luc de Bruxelles et de Tournai, l'UCL et l'institut de Mons, l'UMons.

Contacts : informations sur les études, tél. 04.366.56.74, courriel info.etudes@ulg.ac.be, site www.archi.ulg.ac.be

Ingénieur-architecte : une formation atypique

En faculté des Sciences appliquées, la formation d'ingénieur civil architecte existe depuis plusieurs décennies. Le cursus qui s'étale sur cinq ans s'articule autour des thématiques de l'ingénieur civil et y intègre les matières spécifiques de l'architecture comme l'histoire de l'art, les techniques de construction, le développement durable et l'intégration paysagère. « Nous favorisons également la méthodologie de projets », annonce le Pr Pierre Leclercq du département Argenco (architecture, géologie et constructions). Après un bachelier déjà dédié à l'ingénierie architecturale, les masters approfondissent la conception architecturale, le projet urbain et l'ingénierie du bâtiment.

Cette double compétence, réunie dans une même filière, est assez unique en Europe et suscite à présent un certain intérêt. L'Ecole des Mines d'Alès (EMA) a signé en juin dernier une convention avec l'ULg, laquelle autorise les étudiants de 4^e année en constructions de l'EMA à s'inscrire directement en master ingénieur-architecte par le biais d'une passerelle. Selon Pierre Leclercq, président du conseil des études, les deux formations (ingénieur-architecte et architecte) sont complémentaires. Affaire de choix. Dans la profession, les deux regards sont indispensables. Dans la formation, ce rapprochement conduira immanquablement les deux Facultés à collaborer de façon croissante.

Contacts : tél. 04.366.52.74, courriel info.etudes@ulg.ac.be, site www.archi.ulg.ac.be

Touchons du bois

Bois tropicaux, une liste rouge à revoir

Selon les travaux du laboratoire de foresterie des régions tropicales et subtropicales de Gembloux Agro-Bio Tech*, l'Afroformosia – ou Assamela, une essence africaine utilisée par les consommateurs belges – pourrait quitter la liste des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Espèce menacée

Parfois surnommé le “teck d’Afrique”, *Pericopsis elata* est l’une des essences tropicales africaines les plus prestigieuses. Arrivé à maturité, l’arbre file sur 40 à 45 mètres de hauteur. Utilisé notamment pour la fabrication de meubles, de parquets et de ponts de bateaux, il fait partie des essences les plus prisées par les compagnies forestières qui l’exportent vers l’Europe, et tout particulièrement vers la Belgique. Particularité notable : l’Afroformosia figure sur la liste des espèces menacées de l’UICN. Rangé depuis une quinzaine d’années à l’annexe 2 de la convention “Cites”, il est notamment soumis à un régime spécial d’autorisations d’exportation.

Un statut justifié ? Au laboratoire de foresterie des régions tropicales et subtropicales, les experts ne cachent pas leur perplexité. « Sur le plan biologique, on connaît finalement très peu cette essence, explique le Pr Jean-Louis Doucet, responsable du laboratoire. D’une façon plus générale, les critères de classement utilisés par l’UICN sont peu adaptés aux arbres. Ils imposent par exemple qu’on connaisse l’évolution des populations au cours des trois dernières générations, soit environ trois siècles : très difficile ! »

Penchés sur l’Afroformosia, les experts gembloutois ont remarqué que, dans les pays où cette espèce est encore globalement abondante (Cameroun, Congo et République démocratique du Congo), les jeunes pousses sont peu fréquentes : alors que les arbres d’âge moyen sont nombreux, les jeunes “tiges” (quelques années à peine) restent rares, ce qui fait évidemment planer de lourdes hypothèques à long terme sur l’avenir commercial et écologique de cet arbre. Pour quelles raisons ?

Les recherches menées récemment au Cameroun par le doctorant Nils Bourland démontrent que la culture sur brûlis a été largement pratiquée par l’homme pendant près de 2000 ans dans l’aire de distribution de l’Afroformosia. Héliophile – qui a besoin d’une grande quantité de lumière pour se développer dès le semis naturel –, l’Afroformosia a considérablement bénéficié de cette présence humaine. En effet, une fois abandonnés, les champs laissaient des espaces particulièrement propices à la régénération naturelle. Les communautés humaines étant mobiles, d’énormes zones ont ainsi été “cultivées” au plus grand bénéfice de l’espèce. Par la suite, la colonisation a mis un coup de frein à ce type d’occupation en prônant la sédentarisatation des peuples. Le couvert végétal s’est alors progressivement refermé, au détriment du développement des nouvelles pousses.

Malgré cette évolution de la forêt qui a tendance à exclure naturellement l’Afroformosia, son statut d’espèce en danger d’extinction est largement critiquable en vertu des dispositions prises par les Etats africains

pour assurer une gestion forestière durable de l’espèce (interdiction d’exploitation en-dessous d’un diamètre variant de 60 à 100 cm, obligation d’aménager la forêt, important réseau d’aires protégées dans l’aire de distribution de l’Afroformosia).

Etude de faisabilité

A l’heure actuelle, le laboratoire gembloutois teste, sur près de deux millions d’hectares (une première à une telle échelle !), la plantation d’arbres élevés en pépinière à raison de cinq à six plants par trouée d’abattage. L’objectif de telles expérimentations ne consiste évidemment pas à encourager des abattages plus massifs, d’ailleurs rendus impossibles dans ces régions par la certification FSC¹, sous prétexte que cette “assistance” pourrait aider la forêt à se régénérer plus facilement. Il consiste, plutôt, à examiner comment l’exploitation commerciale parcimonieuse peut être assurée à long terme, au prix d’une intervention humaine légère, réalisée en parfaite compatibilité avec la fonction écologique de la forêt. Pour l’Afroformosia, bien sûr, mais aussi pour bien d’autres essences tropicales².

Philippe Lamotte

Article complet sur www.reflexions.be (rubrique Terre/environnement)

* Unité de gestion des ressources forestières et des milieux naturels, Gembloux Agro-Bio Tech-ULG.

¹ A l’heure actuelle, cinq millions d’ha de forêts sont certifiés FSC (Forest Steward Council) en Afrique centrale.

² Sur cette thématique, l’exposition “Africasyrves” aura lieu du 23 septembre au 22 octobre, à Gembloux Agro-Bio Tech. Voir agenda p. 6.

Stimuler la pédagogie

L’Ifres poursuit sur sa lancée

Depuis 2005, l’Institut de formation et de recherche en enseignement supérieur (Ifres) propose à tous les enseignants de l’ULG un cursus en pédagogie. A l’origine du projet, les Prs Bernadette Mérienne, Jacques Boniver et Dieudonné Leclercq prennent aujourd’hui le chemin de la retraite. Petit bilan d’un jeune Institut qui s’est imposé dans notre Maison.

Fédérer les initiatives

« Plusieurs initiatives avaient déjà vu le jour, expose le Pr Jacques Boniver. Le Smart, initié par Dieudonné Leclercq dès les années 1980, aidait déjà les enseignants à réaliser les tests standardisés et à recueillir les avis des étudiants sur les enseignements. En faculté de Psychologie et des Sciences de l’éducation, le DES Formasup s’adressait à tous les enseignants du supérieur et le Labset créé par Marianne Poumay était déjà impliqué dans l’enseignement à distance (e-learning). Par ailleurs, le Centre interfacultaire de formation des enseignants (Cifen) organisait déjà, sous l’autorité du Pr Bernadette Mérienne, le certificat d’aptitude pédagogique approprié à l’enseignement supérieur (Capaes). Enfin, la faculté de Médecine – avec notamment le Pr Jean-Pierre Bourguignon – avait procédé dans les années 2000 à un renouveau pédagogique. Il a paru judicieux de fédérer ces démarches au sein d’un institut indépendant des Facultés. »

Constitué de pédagogues et de non-pédagogues, l’Ifres a depuis cinq ans considérablement étoffé son offre, d’une part en créant d’abord le Centre de didactique supérieure (CDS) consacré essentiellement aux professeurs qui enseignent en première année de bachelier, et d’autre part, en stimulant les innovations pédagogiques dans les Facultés. « Des séminaires de réflexion et des ateliers confrontant les expériences des enseignants constituent l’aspect “recherche” de l’Ifres, explique Dieudonné Leclercq, et nous avons créé un master complémentaire en pédagogie de l’enseignement supérieur sur la base du DES Formasup. » Conscientes de l’intérêt de la démarche,

les autorités de l’ULG ont rendu la formation pédagogique obligatoire pour tous les nouveaux chargés de cours et assistants depuis l’année académique 2007-2008.

En trois ans, près de 550 personnes se sont inscrites à ces formations. Séminaires, mises en commun d’expériences positives, apports des chercheurs en pédagogie constituent le menu de la formation répartie sur plus de 50 séances. Pour élargir les perspectives et mieux encadrer certaines recherches-actions menées par des groupes d’enseignants, l’Institut a récemment mis en place une chaire de pédagogie universitaire Ifres-ULG confiée l’an dernier au Pr Jacques Tardif, de l’université de Sherbrooke, et cette année au Pr Philippe Perrenoud, de l’université de Genève*. « Ces chercheurs, de renommée internationale, font part de leurs travaux récents et supervisent des “projets pilotes” présentés par nos enseignants », observe le Pr Bernadette Mérienne.

Evaluer les compétences

La plupart des activités suscitent souvent des questions fondamentales : quel savoir faut-il inculquer aujourd’hui ? Quelles compétences l’étudiant doit-il avoir acquises lorsqu’il décroche son diplôme ? « La faculté de Médecine vétérinaire, HEC-Ecole de gestion et l’Institut des sciences humaines et sociales misent à présent sur une approche “par compétence”, mais la démarche suscite aussi de nombreux débats », remarque Jacques Boniver. Et pourtant, les vents européens soufflent dans ce sens...

Désormais inséré à l’Université grâce à la ténacité du trio fondateur – et au soutien des Recteurs successifs –, l’Ifres attend maintenant, dans la sérénité, la désignation d’un nouveau conseil capable de développer les initiatives et de convaincre davantage chaque membre de l’ULG de l’intérêt de la pédagogie !

Patricia Janssens

* Le Pr Perrenoud donnera une conférence sur le thème “Familles de situation et référentiel de compétences”, le mercredi 6 octobre à 15h. Informations sur le site www.ifres.ulg.ac.be



de l’Observatoire du Monde des Plantes

par les Espaces Botaniques Universitaires de Liège

Expositions

- + Oasis Oasis
- + Espace Maya
- + Jardin des aromates

Portes ouvertes

18 et 19.09
de 10h00 à 18h00
Entrée gratuite

Où?

L’Observatoire
du Monde des Plantes
Parking B77
Chemin de la Ferme, 1
4000 Liège
(Sart-Tilman)



Détention trop préventive?

Un nouvel ouvrage auscule la loi

Un nouvel ouvrage rédigé par trois assistants de l'ULG déconseille la loi qui règle la détention préventive et la façon dont elle est appliquée par les professionnels du droit*. Œuvre de juristes et non de criminologues, ce livre n'aborde pas le problème de la surpopulation carcérale, dont l'usage intensif de la détention préventive est l'une des causes.

Principe de précaution

Cet ouvrage sera un précieux outil de travail pour les magistrats, avocats, étudiants en droit et pour tous ceux qui s'intéressent aux conditions dans lesquelles un individu peut être privé de sa liberté. Elles sont fixées par la loi du 20 juillet 1990 qui organise la détention préventive en tant que solution ultime, justifiée seulement quand toutes les autres options s'avèrent insuffisantes. Cette loi portait l'espoir d'en limiter le recours, voire de porter à la baisse le nombre de ceux qui en font l'objet. Or, c'est le phénomène inverse qui s'est produit. Sur les quelque 10 500 détenus qu'abritent aujourd'hui les prisons belges, près de 35% sont en détention préventive, alors qu'ils ne sont que de "simples" suspects, présumés innocents.

Le nombre d'inculpés incarcérés préventivement a plus que doublé depuis les années 1990, passant de quelque 1500 à plus de 3400. La détention préventive (son usage abusif ?) contribue donc de façon significative, mais pas exclusive, au dangereux problème de surpopulation carcérale. Une autre cause de ce phénomène se

trouve dans la sévérité accrue des tribunaux, qui condamnent plus souvent qu'autrefois et prononcent des peines plus lourdes – donc, plus longues. Enfin, les libérations conditionnelles sont accordées de façon nettement plus parcimonieuse, surtout depuis l'affaire Dutroux.

Mais la loi ne doit-elle pas être revue, puisque le nombre des détenus préventifs n'a cessé d'augmenter depuis son entrée en vigueur il y a 20 ans ? Olivier Michiels s'inscrit en faux : « C'est une bonne loi, avec de solides garde-fous. Le problème ne vient donc pas du texte lui-même, mais de la manière dont il est appliqué. Car il y a, effectivement, beaucoup de personnes en détention préventive alors qu'elles ne devraient pas y être. Mais, quand un accident de roulage se solde malheureusement par la mort d'une personne, le public accepte mal que le conducteur soit remis en liberté, alors que la détention préventive n'est peut-être pas justifiée à son égard. »

Elargir l'éventail

La pression sociale, le sensationnalisme de certains médias, les inquiétudes sécuritaires : ces ingrédients contribuent-ils à un climat général qui pousseraient les juges à remplir les prisons au-delà du raisonnable ? Le monde judiciaire est-il influencé par ce "bruit de fond" qui l'incite confusément à une répression accrue et à un usage sourcilleux du principe de précaution ? Benoît Dejemeppe, conseiller à la Cour de cassation et professeur aux Facultés Saint-

Louis de Bruxelles, aborde cette question dans la préface qu'il consacre au livre d'Olivier Michiels, Daisy Chichoyan et Patrick Thevissen : « La justice ne manœuvre pas dans un monde aseptisé. (...) Les débats sur la détention préventive prennent la forme d'un duel entre les impératifs de sécurité et les exigences de la liberté (...). La tâche a toujours été délicate, mais elle est plus difficile à une époque où la notion de sécurité a pris une place déterminante dans un environnement marqué par une fracture sociale (...). La détention préventive fonctionne comme un miroir de la tolérance sociale à l'égard des diverses formes de délinquance. (...) L'évitement de l'enfermement et le recours à des mesures alternatives nécessitent des prises de risque, un affranchissement du climat ambiant parfois alimenté par la pression policière ou médiatique. (...) Un jour viendra où il faudra (...) élargir l'éventail des mesures alternatives, comme le recours à la surveillance électronique, approfondir les possibilités de médiation et envisager une technique plus radicale, celle du plafond dans le temps par la levée de la détention au-delà d'un certain délai. Les pays qui ont suivi cette voie ne sont pas pour autant devenus des terres de brigandage. »

Jacques Gevers

* Olivier Michiels, Daisy Chichoyan, Patrick Thevissen, *La détention préventive*, éditions Anthemis, Louvain-la-Neuve, 2010.

La clinique à la ferme

Les vétérinaires diagnostiquent *in situ*



Elle s'impose, là, à l'ombre de la cour de la clinique vétérinaire des gros animaux du Sart-Tilman, sur une dalle de béton fraîchement séchée pour supporter son poids gargantuesque. La camionnette bleue, toute jeune, est la nouvelle fierté d'Hugues Guyot, 1^{er} assistant à la faculté de Médecine vétérinaire. « Une clinique ambulatoire comme celle-là, avec une telle technologie de pointe, il n'en existe aucune en Europe, s'enthousiasme-t-il. Elle nous permet d'établir diagnostics et pronostics chez les bovins, de la même manière que sur le campus, et même parfois avec une plus grande précision. » Et les avantages pour le client sont patents.

Le premier avantage est certainement de pouvoir faire face à un problème dans son contexte. « Il n'est pas toujours aisé d'identifier une maladie en examinant l'animal en dehors de son milieu de vie, explique le chercheur. Ici, je vais "au chevet du patient", ce qui me permet de visualiser son environnement. » C'est également une belle anticipation des mesures sanitaires à venir, lesquelles seront plus sévères quant au transport des bovins en clinique.

Autre point intéressant : la plupart des analyses effectuées dans le camion donnent des résultats immédiats, ce qui est toujours très précieux tant pour le vétérinaire que pour l'éleveur. Par ailleurs – et c'est aussi un paramètre intéressant à l'Université –, l'investissement s'avère particulièrement utile d'un point de vue pédagogique. Trois ou quatre étudiants de 3^e master peuvent en effet accompagner les sorties de la clinique ambulatoire. « J'essaye de mettre les étudiants "en situation" devant un animal souffrant afin qu'ils réalisent un diagnos-

tic, poursuit Hugues Guyot. Cette formule leur permet aussi de voir des cas bénins, de première ligne, et pas uniquement ceux qui arrivent en clinique, souvent plus sérieusement atteints. Quand ils seront diplômés, ces étudiants auront déjà été confrontés au terrain. »

En trois mois, la clinique ambulatoire est sortie 160 fois. Une belle fréquence rendue possible par un partenariat avec deux vétérinaires de la région. « En Europe, les autres écoles vétérinaires qui ont ce type de camionnette vont plus loin que le diagnostic : ils soignent aussi. Mais cela suppose alors de racheter une clientèle à un vétérinaire, développe Hugues Guyot, ce qui n'est pas notre optique dans l'immédiat. Nous avons préféré établir une collaboration avec deux vétérinaires qui nous fournissent des cas de base (mammites, pneumonies, diarrhées, mais aussi tout ce qui touche à l'endoscopie, aux échographies, à l'imagerie, à l'analyse du lait, du sang, etc.). En échange, nous établissons le diagnostic à prix réduit et le vétérinaire s'occupe de l'aspect thérapeutique. »

En raison de la qualité du matériel de la camionnette, il arrive également que des vétérinaires fassent appel à la clinique ambulatoire pour des examens plus poussés. « C'est un équilibre qui satisfait tous les protagonistes : éleveurs, vétérinaires et étudiants », conclut le chercheur.

Philippe Lecrenier

Contacts : tél. 04.366.40.20, courriel hugues.guyot@ulg.ac.be

Dans le vent

Un master durable de l'énergie

Face à l'intérêt grandissant de la population vis-à-vis de l'énergie verte, l'université de Liège-campus d'Arlon propose un nouveau master complémentaire en gestion durable de l'énergie. Tandis que les masters actuels sur le sujet se centrent sur l'aspect technique de la production et de l'économie d'énergies, ce nouveau master propose une approche plus gestionnaire du concept d'énergies renouvelables. « L'objectif est de former des intervenants capables de monter des projets, de les gérer et de les suivre en matière de questions énergétiques, explique le Pr Marc Mormont, sociologue au département des sciences et gestion de l'environnement. L'enjeu est dès lors de donner une formation générale assez solide sur les problèmes politiques et économiques de l'énergie pour permettre aux étudiants de bien comprendre les enjeux, les acteurs, les législations actuelles ou celles en préparation. »

La formation s'ouvre aux personnes possédant une certaine compétence, puisqu'il faut être titulaire d'un master pour y accéder. Pourtant, aucun prérequis scientifique n'est exigé. En effet, le master est accessible aux diplômés de sciences appliquées, de sciences et de sciences agronomiques comme aux titulaires d'un master en économie, sciences sociales, sciences politiques, information et communication, etc. « Nous ne voulons pas former des ingénieurs ou des techniciens "purs", mais des gens possédant une bonne connaissance des contraintes techniques et des opportunités qui existent avec les nouvelles technologies, expose le Pr Mormont. Autrement dit, des personnes capables de soutenir des projets de rénovation, d'économie d'énergie ou de production d'énergie alternative et qui ont une volonté d'intervenir dans la gestion de ces problématiques. »

De nos jours, ces questions d'énergie sont omniprésentes. Ce master représenterait donc un nouveau sésame sur le marché de l'emploi. « Il existe déjà une demande importante de la part des communes qui veulent engager des conseillers "énergie" pour des sociétés de logements sociaux ou autres bâtiments publics. Le concept s'élargit aussi aux bâtiments privés où l'idée serait de monter des programmes pour inciter les gens à isoler leurs maisons ou pour stimuler la production d'énergie dans les exploitations agricoles. Sans oublier la gestion des territoires, de l'urbanisme et des transports », déclare Marc Mormont.

Une approche pratique, par secteurs, est définie. Des cours dans les domaines de l'agriculture, du bâtiment, de l'aménagement du territoire, des transports et de l'industrie sont au programme.

Mary Ceriolo

Contacts : tél. 063 23 08 68, site www.dsge-arlone.ulg.ac.be/seed/



09 SEPTEMBRE

Jusqu'au 12 septembre

Photo diversité

Exposition du Photoclub universitaire Image
Cloître de la cathédrale Saint-Paul de Liège
Ouverture de 13 à 17h
Contacts : tél. 04.257.62.50,
site www.photoclub.ulg.ac.be

Jusqu'au 19 septembre

Jospeh Dreppe, un pré-romantique à Rome et à Liège

Exposition de dessins
Cabinet des estampes et des dessins de la ville de Liège
Parc de la Boverie 3, 4020 Liège
Du mardi au samedi de 13 à 18h, le dimanche de 11 à 16h30
Contacts : tél. 04.342.39.23, site www.liege.be

Jusqu'au 31 octobre

Ennemis publics

Exposition de Michaël Dans, Messieurs Delmotte, Michel Couturier et Patrick Corillon
Organisée par le Musée en plein air du Sart-Tilman
Au cœur de la Cité ardente
Contacts : site www.museepla.ulg.ac.be

Les 10, 14, 16 et 18 à 20h, le 12 à 15h

Un Ballo in Maschera, de Giuseppe Verdi

Opéra
Mise en scène de Philippe Sireuil
Direction musicale de Massimo Zanetti
Contacts : tél. 04.221.47.22,
site www.operaliege.be

Les 13 et 14

New Migration in Industrial Cities and Regions of Europe

7^e conférence annuelle – groupe de recherche Imiscoe – organisée par le Cedem
Salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.30.40,
site www.imiscoe2010.org

Ma 21 • 20h

Les plages d'Agnès, d'Agnès Varda

Projection en présence de la réalisatrice
En écho à la cérémonie de Rentrée académique et en partenariat avec l'asbl Les Grignoux.
Au cinéma Sauvenière, 4000 Liège
Contacts : site www.ulg.ac.be/ra2010

Du 21 au 30

Untitled 2 - Sans Titre 2

Exposition de photos d'étudiants de l'université de Bilgi (Istanbul)
Dans le cadre de l'opération "Liège vitrine des capitales européennes de la culture" - partenariat de la ville de Liège et Istanbul 2010
Amphithéâtres de l'Europe, 4000 Sart-Tilman
Contacts : courriel rstephane@ulg.ac.be

Me 22 • 20h

Encore plus d'images

Projections de films, documentaires et œuvres vidéos des artistes honorés lors de la rentrée académique
Salle Gotthot, place du 20-Août, 4000 Liège.
Contacts : site www.ulg.ac.be/ra2010

10 OCTOBRE

Je 7 • 20h15

Un gouvernement pour l'Europe ?

Conférence dans le cadre des Grandes Conférences liégeoises
Par Guy Verhofstadt
Palais des congrès, esplanade de l'Europe,
4020 Liège
Contacts : tél. 04.221.92.21 ou 04.341.34.13

Ve 8 • 20h

David Fray, piano

Concert
Mernier, création ; Mozart, *concerto pour piano n°25* ;
Sibelius, *Légendes op.22*
Contacts : tél. 04.220.00.00, site www.opl.be

Les 10 et 11

Exposition de champignons

Organisée par la Société botanique de Liège, avec la participation de l'asbl "Education-Environnement"
Ouverture : dimanche de 10 à 18h, lundi de 9 à 17h
Institut de Botanique, Sart-Tilman (Bât.B22)
4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.38.81,
courriel socbotg@hotmail.com

Ve 15, 9h30

Portraits de famille - le modèle relationnel-symbolique

Séminaire de clinique systémique
Par le Pr Vittorio Cigoli (université de Milan)
Salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.22.72,
courriel audrey.laeremans@ulg.ac.be

Ve 15 • 20h15

Pathologie de l'épaule – de la plainte au traitement

Conférence par le Dr Serge Meessens
Salle des fêtes du complexe du Barbou
Quai du Barbou 2, 4020 Liège
Contacts : AMLG, tél. 04.223.45.55,
courriel amlg@swing.be

Les 15, 19, 21, 23 et 26 à 20h, le 17 à 15h

Die Zauberflöte, de Wolfgang Amadeus Mozart

Opéra
Mise en scène de Julien Lubek et Cécile Roussat
Direction musicale de Patrick Davin
Contacts : tél. 04.221.47.22,
site www.operaliege.be

Les 16 et 17, 13h

La foire du livre politique

Organisée par l'asbl Agenda politique dans le cadre de la Fureur de lire et de Liège Métropole Culture 2010
Au Manège (caserne Fonck), rue Ransonnet 2,
4020 Liège
Contacts : site www.lafoiredulivre.net

concours cinema



Tamara Drewe

Un film de Stephen Frears, 2010, Grande-Bretagne, 1h49.

Avec Gemma Arterton, Dominic Cooper, Tamsin Greig, Bill Camp, Roger Allam, Luke Evans, Jessica Braden, etc.
A voir aux cinémas Churchill, Le Parc et Sauvenière.

Bienvenue à la résidence Stonefield où la charmante Beth et son mari, le célèbre écrivain Nicholas Hardmont, vous reçoivent pour un séjour paisible où vous aurez le loisir de pouvoir vous consacrer à l'écriture. Dans le petit village d'Ewedon, entre les vaches et les poules, quelques écrivains ont répondu à l'annonce et tentent de boucler leur ouvrage : il y a Glen, Tess, Eustacia et Diggory. Beth est aux petits soins pour tout le monde et Andy, le jardinier, toujours prêt à donner un coup de main pour que le séjour des artistes se passe au mieux. Tout semble paisible (si paisible que les deux adolescentes du village s'ennuent à mourir) jusqu'à l'arrivée de Tamara Drewe et de son petit short en jeans sexy. Journaliste londonienne pour la *press people*, Tamara vient visiter la maison dans laquelle a vécu sa mère. Et si sa venue provoque bien des remous dans la gente masculine, les femmes ne la voient pas d'un très bon œil. Quiproquos et marivaudage vont agrémenter la petite vie de la résidence.

Le point de départ du film est le coup de cœur de Stephen Frears pour le roman graphique de Posy Simmonds. Dans ce cas précis, le *story board* est déjà édité. Il confie aussitôt le scénario à Moira Buffini et

tente de réunir un casting intéressant avant d'accepter définitivement la réalisation.

Tamara Drewe est moins un bon scénario – un peu convenu – qu'une comédie aux personnages stéréotypés qui donnent au film un humour *british* et un côté caustique et noir. On a droit à une panoplie de personnages tous insatisfaits. Nicholas, auteur de *best-sellers* en plein crise de la cinquantaine; Jody et Casey, les deux adolescentes du village; Andy, l'homme à tout faire, fou amoureux de la jolie Tamara, amazone londonienne du XXI^e siècle. Tout ce petit monde questionne ses choix et ses sentiments autour de Tamara, catalyseur de cette intrigue collective. Le tout donne un vaudeville léger dans un cadre bucolique. Pas de grande réflexion, juste une comédie légère avec un petit manque de piquant qui le range donc dans les bons films, mais pas dans les grands.

Christelle Brüll

Si vous voulez remporter une des dix places (une par personne) mises en jeu par *Le 15^e jour du mois* et l'asbl Les Grignoux, il vous suffit de téléphoner au 04.366.52.18, le mercredi 15 septembre, de 10 à 10h30, et de répondre à la question suivante : pour quel journal de centre-gauche Posy Simmonds est-elle la dessinatrice vedette depuis 1972 ?

Consultez également la page agenda du site web de l'Université : www.ulg.ac.be/agenda
N'hésitez pas à envoyer vos dates au service presse et communication, tél. 04.366.52.18, fax 04.366.57.98, courriel press@ulg.ac.be

L'union fait le festival

Le jeudi 7 octobre, l'Unifestival sur le campus du Sart-Tilman

Revendiquer son caractère culturel n'est pas inutile lorsque l'on organise un rassemblement musical et festif sur le campus du Sart-Tilman. Surtout lorsque son esprit se démarque d'autres événements qui s'y déroulent tels que les 4 heures trottinettes ou le Bal des moflés... ou qui s'y dérouleront peut-être, à l'heure où le traditionnel chapiteau planté chaque année au Val-Benoît voit son avenir compromis par des contingences immobilières.

La 4^e édition de l'Unifestival, festival gratuit organisé par un comité de 17 étudiants reconnu comme une commission de la Fédé, démontre en tout cas que la vie nocturne autour des amphithéâtres de l'Europe n'est pas forcément l'apanage des chercheurs nyctalopes ou de la faune sauvage. « *Le site s'y prête bien*, confirme Aleksandra Waliszewska, responsable communication de l'événement. *On clôture généralement vers 3 ou 4 heures du matin. Dans le cadre d'un partenariat avec le TEC, nous payons pour pouvoir mettre des navettes à disposition des étudiants. Et en dehors des contraintes de sécurité comme l'accès pour les pompiers ou les évacuations lorsqu'on prévoit le plan du site, il n'y a pas de problème particulier.* »

Doper l'affiche

De fait, 10 000 étudiants de l'ULg complétés d'un camaïeu de jeunes du même âge avaient pris part à l'édition 2009 de l'Unifestival sans écueil notable, de nombreux satellites des cercles étudiantins et une trentaine de bénévoles constituant le cœur du dispositif. « *En général, ils sont fiables, très motivés, et d'ailleurs certains des plus motivés d'entre eux finissent par rejoindre l'organisation. Comme Marc qui est président cette année ou Jacques, responsable culture et bénévoles* », relève Aleksandra. Et puis il y a aussi Renaud et Simon, les responsables "artistes" aux goûts musicaux très



The Vismets

différents. Car, côté programmation, l'Unifestival a eu cette année l'occasion de choisir les deux têtes d'affiche que sont The Vismets, un groupe de rock bruxellois présent cette année aux Francofolies et au festival de Dour, et Monday Morning. L'on retrouvera également les Liégeois de The Expozers dont la musique électro électrisante avait déjà mis une sacrée ambiance l'an dernier.

Pour le reste de la programmation, impossible de stipendier les deux programmateurs qui fonctionnent de conserve avec le reste du comité (même si leur avis pèse lourdement dans la balance). Le maître-mot demeurant l'électro, Aleksandra confirme : « *Chaque année, nous discutons tous ensemble du choix des artistes. Chacun peut proposer ses idées et donc, à chaque fois, Geoffrey fait marcher son imagination et nous propose des trucs farfelus du style le champion du monde de sculpture à la tronçonneuse ou encore le*

gars qui tourne sur Youtube en faisant la musique avec les tic-tac. » Il ne sera finalement pas question de bonbons mentholés pour les artistes de rue qui égayeront également le campus ce soir-là.

Rassemblement de cagnottes

C'est en réalité grâce à un budget plus replet que l'Unifestival se fend cette fois d'une affiche plus ambitieuse. Les organisateurs misent en effet sur deux étudiants de l'université de Bruxelles (ULB) pour générer davantage de recettes publicitaires ou de sponsoring. La jeune entreprise "Meta For Events" a en effet pour ambition de gérer collectivement cet aspect pécuniaire pour un ensemble de festivals étudiantins proposant des concerts ou de la musique et rassemblant au minimum 10 000 personnes. « *Pour le moment, en plus de l'Unifestival, nous regroupons la Nocturne de l'ULB et les 24 heures vélo de Louvain-la-Neuve. Mais nous recherchons de nouveaux partenariats afin de développer une structure professionnelle susceptible d'offrir une constance aux sponsors* », explique Quentin Debois, l'ancien président des fameuses Nocturnes de l'ULB.

Outre le budget et l'apparition de gobelets réutilisables (de plus en plus répandus cet été), le déplacement de la scène moyenne vers le parking P14 constitue aussi un changement majeur. Le bâtiment du nouveau restaurant universitaire risquait de limiter davantage la circulation entre les trois scènes. Du coup, la nouvelle configuration en triangle devrait encourager le public à voyager davantage le jeudi 7 octobre.

Fabrice Terlonge

Informations sur le site www.unifestival.org

le 15 e jour du mois

Préserver l'immobilier

La faculté d'Architecture participe aux Journées du patrimoine

Jim Sunay

Penser l'indépendance

Un florilège de manifestations autour du Congo

Commémorer les 50 ans de l'indépendance du Congo à l'Université, telle est la volonté du Pr Marc-Emmanuel Mélon (département des arts et sciences de la communication). Non pas pour revenir sur le passé mais afin de questionner l'indépendance du Congo d'aujourd'hui. Penser l'indépendance, c'est partir du constat que l'indépendance d'un pays n'est jamais un fait acquis, ni un fait limité à la seule sphère politique : « *Elle est d'ailleurs très relative actuellement en RDC. Penser l'indépendance, c'est donc aussi penser les dépendances* », expliquent les organisateurs de l'événement.



Raoul Peck (*Lumumba, la mort d'un prophète*, 1991), moins connu et réalisé bien avant le film de fiction *Lumumba*, ou encore *Lobi* (« *Hier/demain* » en lingala), un film tourné en super 8 par Matthias De Groof et une équipe de jeunes comédiens belges et congolais qui donnent leur vision sans tabous de l'indépendance du Congo.

L'ensemble de la manifestation sera introduit par un spectacle de théâtre intitulé *Traits d'union*, actuellement en préparation à Kisangani, création belgo-congolaise conçue à l'initiative de l'ONG Justice et Paix**. *Traits d'union* réunit sur le plateau six jeunes comédiens belges et six congolais dans le but de croiser les regards autour des liens qui unissent la Belgique au Congo et de réinventer ensemble une nouvelle histoire commune. Le spectacle est le point d'aboutissement d'une année de découvertes, d'ateliers, d'activités culturelles et d'échanges destinés à comprendre mieux et construire ensemble de nouvelles relations entre Belges et Congolais. Un objectif qui est aussi celui du programme "Penser l'indépendance".

Christelle Brüll

* La plupart des conférences auront lieu à l'ULG (place du 20-Août). Les conférences sur l'indépendance agroalimentaire et l'environnement auront lieu respectivement sur les sites de Gembloux et d'Arlon. Pour les dates, horaires et intervenants, voir le site du Cecodel www.ulg.ac.be/cecodel

** *Traits d'union* est monté par l'ASBL Oasis N'djili, en collaboration avec le Théâtre de poche et le Festival international du film francophone de Namur.
Voir le site www.traitsdunion2010.com

Découvrir le patrimoine immobilier à travers le regard et les gestes de ceux qui le construisent et l'entretiennent, tel est l'objectif de la 22^e édition des "Journées du patrimoine", les 11 et 12 septembre prochains. A cette occasion, de très nombreux monuments et ensembles architecturaux seront accessibles gratuitement.

La toute nouvelle faculté d'Architecture de l'ULg participera à la manifestation en ouvrant au public les portes du site Outremeuse, ancienne caserne Fonck, du boulevard de la Constitution. Des chercheurs dans des domaines très divers – architectes, historiens, historiens de l'art, experts en archéométrie, experts en évaluation d'œuvres d'art, paysagistes, ingénieurs, archéologues, archivistes, conservateurs-restaurateurs, etc. – présenteront leur passion en lien avec le patrimoine. L'unité de recherche sur le patrimoine immatériel, par exemple, présentera des vidéos consacrées au travail préparatoire des matériaux de construction et à leur pose ainsi qu'au travail du charpentier, du maître-verrier, de l'ornemaniste, du forgeron-serrurier et du couvreur, et ce dans le cadre de la restauration de bâtiments patrimoniaux.

Des visites guidées des anciens bâtiments du couvent des Ecoliers et de la salle capitulaire se succéderont

durant tout le week-end. Témoignages des cours spécifiques en conservation du patrimoine, des travaux d'étudiants relatifs à la rénovation de quartiers liégeois ou à la restauration de façades liégeoises seront exposés.

Notons encore deux rendez-vous. Le premier, samedi 11, à 18h : quatre doctorants (Isabelle Gilles, François-Philippe Hocquet, Aurélie Minet et Muriel Van Ruymbeke) jetteront une lumière nouvelle sur le travail des artistes et des artisans d'antan à l'occasion d'un Doc'café consacré aux "Techniques d'aujourd'hui pour le patrimoine d'hier". Le second, dimanche 12, à 18h : l'architecte Paul Hauteclef – restaurateur de l'église Saint-Barthélemy notamment – donnera une conférence sur "La restauration du patrimoine, un mirage mystificateur".

Pa.J.

Organisation ULg – faculté d'Architecture et Groupe des ateliers de recherche (GAR) – en collaboration avec Art&fact ASBL, Réjouisciences et l'École supérieure des Arts Saint-Luc.

Ouverture les 11 et 12 septembre, de 10 à 18h. Boulevard de la Constitution 41, 4020 Liège. Contacts : tél. 04.341.81.21 ou 04.366.56.04, site www.ulg.ac.be/patrimoine

PROMOTIONS

DISTINCTIONS

Le Pr **Michel Born** a été élu président de l'European Association for Research on Adolescence (EARA).

Le Pr **Yves Beguin** a été élu président de la Belgian Haematological Society (2010-2012).

L'International Association for Visual Semiotics a réélu, pour la quatrième fois, le Pr **Jean-Marie Klinkenberg** à sa présidence.

Jacques Joset, professeur émérite, a été désigné comme membre du jury 2010 du prix international de recherche scientifique Miguel de Cervantès, sous le patronage de l'université de Castilla-La Mancha, Texas A&M University et l'Académie de l'Hispanisme.

Jean-Marc Defays, chargé de cours à l'ISLV, a été nommé consul honoraire de Finlande à Liège. Il prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2011.

Bernardette Mérenne, professeur honoraire de la faculté des Sciences, a été faite "citoyen d'honneur" de la ville de Liège.

ELECTIONS

Sont élus doyens et vice-doyens de Faculté, à partir du 1^{er} octobre 2010 et pour un terme de deux ans : les Prs **Jean Winand** et **Marc Delrez** (faculté de Philosophie et Lettres), les Prs **Olivier Caprasse** et **Quentin Michel** (faculté de Droit et Science politique), les Prs **Gustave Moonen** et **Pierre Bonnet** (faculté de Médecine), les Prs **Michel Hogge** et **Michel Crine** (faculté des Sciences appliquées), les Prs **Pascal Leroy** et **Daniel Desmecht** (faculté de Médecine vétérinaire), les Prs **Thierry Meulemans** et **Anne-Sophie Nyssen** (faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation), les Prs **Rudi Cloots** et **Frédéric Boulvain** (faculté des Sciences), les Prs **Didier Vrancken** et **Marc Poncelet** (Institut des sciences humaines et sociales). Le Pr **Philippe Boxho** est élu président de l'Ecole liégeoise de criminologie Jean Constant. Notons que le Pr **Thomas Froelicher**, doyen de HEC-Ecole de gestion de l'ULg, et le Pr **Philippe Lepoivre**, doyen de Gembloux Agro-Bio Tech, restent en fonction.

INTRA MUROS

LABELLISÉE

L'ULg, déjà forte du label "ECTS", a obtenu le label "DS" (**diploma supplement**). Le supplément au diplôme est un document exhaustif et standardisé qui accompagne tout diplôme de l'enseignement supérieur. Il procure des informations détaillées sur le cursus réalisé par l'étudiant. Il contribue à la reconnaissance des études réalisées et assure une plus grande transparence, que ce soit par rapport à d'autres institutions universitaires ou pour futurs employeurs. Rares sont les universités européennes à détenir ces deux labels : elles seront mises à l'honneur le mardi 5 octobre à Anvers, dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne.

ORBI BIEN CLASSÉ

Dans son récent *Ranking Web of World Repositories 2010*, le Cybermetrics Lab mesure la visibilité générale des dépôts institutionnels et leur impact global sur la Toile. L'ULg se classe à la 35^e place mondiale, avec son dépôt institutionnel Open Repository and Bibliography (Orbi).

DÉCÈS

C'est avec une profonde tristesse que nous vous avons appris le décès, le 16 avril dernier, de **Marie Feldman**, étudiante de 1^{re} année de bachelier en interprétariat et traduction ; le 14 mai, de **François Hilger** et, le 5 juin, de **Paul Seilleur**, tous deux professeurs honoraires de Gembloux Agro-Bio Tech ; le 21 juin, de **Jacques Stassen**, professeur émérite de la faculté de Droit ; le 23 juin, de **Désiré Rondia**, professeur honoraire à la faculté de Médecine ; le 25 juin, de **Jules Beckers**, professeur émérite de la faculté des Sciences, physique théorique et mathématique ; le 7 juillet, de **René Houven**, maître de conférences à la faculté de Philosophie et Lettres ; le 9 juillet, de **Paul Minon**, professeur émérite à l'Institut des sciences humaines et sociales ; le 17 août, de **Marie Smeets**, agent spécialisé en chef à l'administration des ressources financières ; le 21 août, de **Maxime Wielands**, étudiant de 3^e année de bachelier et 1^{er} master en sciences dentaires. Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

NOMINATIONS

Sont nommés au rang de chargés de cours à titre définitif : **Grigoris Dimitriadis** et **Gaëtan Kerschen** (faculté des Sciences appliquées), **Gregor Rauw** (faculté des Sciences), **Frédéric Kridelka** (faculté de Médecine).

Sont nommés au rang de chargés de cours pour un terme de cinq ans : **Ngoc Duy Nguyen** (faculté des Sciences), **Edouard Louis**, **Robert Poirrier**, **Marie-Elisabeth Faymonville**, **Robert Andrianne** et **Patrizio Lancellotti** (faculté de Médecine).

PRIX

La fondation médicale reine Elisabeth récompense les travaux du Giga Neurosciences sur les mécanismes de la neurogenèse corticale. Le Solvay Prize a été décerné ce 20 mai au Pr **Gustave Moonen** et à **Laurent Nguyen** (chercheur qualifié au FNRS).

Cinq prix Wernaers (pour la recherche et la diffusion des connaissances) ont été attribués. Parmi les lauréats, trois Liégeois : les Prs **Jean-Marie Beckers** et **Michel Rigo**, ainsi que **François Gemenne**, chargé de recherches du FNRS.

Alexander Barth a reçu le prix "Outstanding young scientist award" de l'European Geophysical Union, lors de l'assemblée générale de 2010.

Le Dr **Elizabeth L'Estrange**, chargée de recherches au FNRS au département d'histoire de l'art, a reçu le prix de la Society for Medieval Feminist Scholarship aux Etats-Unis.

Gaëtan Kerschen a reçu le prix Alumni 2010 de la BAEP.

Le prix du Corps consulaire de la province de Liège 2010 a été décerné à **Zoé Lejeune**, titulaire d'un master en science politique de l'ULg.

EXTRA MUROS

CONCOURS

Des étudiants inscrits en 3^e année de bachelier ingénieur-architecte ont participé au concours européen "adream" d'architecture et de design sur les agro- et éco-matériaux : le sujet développé au sein de l'atelier était un kot à projet pour la faculté de Gembloux Agro-Bio-Tech, réalisé en paille. 331 projets ont été soumis, 40 furent retenus dont ceux de **Julie Detroz** et de **Denis Piron**, étudiants liégeois.

Informations sur <http://adream-thueringen.picardie.fr/>



D'autre part, trois étudiants ingénieurs-architectes inscrits en 2^e master ont été invités à participer au "Défis Bois" organisé au château d'Epinal par l'université Henri Poincaré, les Ecoles nationales d'architecture de Nancy et de Strasbourg et le Critt bois. Le défi ? Construire une structure en bois inventive. **Iris Reuter** a reçu, au sein de son groupe, le "prix de l'audace", pour une structure arachnéenne fixée sur le mur de l'ancien château ; **Anabelle Rahal** a reçu, au sein de son équipe, le "prix de l'élégance", pour une structure se déployant verticalement, et **John Schrayen**, au sein de son équipe, a reçu le "prix de la statique" pour un pont jaillissant des murailles extérieures et jeté dans le vide au-dessus des vignes.

Informations sur www.defisbois.fr:16080/Site_2010/Accueil.html

ENTREPRISES

SCIENCES HUMAINES

Spin-off de l'ULg créée en 2005, Cairn.info a pour objet la prestation de services dans le domaine des NTIC, en particulier en faveur de maisons d'édition ayant en charge la publication d'ouvrages et revues scientifiques. **Cairn.info et l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) ont récemment signé un accord de collaboration** destiné à permettre aux étudiants et chercheurs francophones l'accès à l'ensemble des revues de sciences humaines et sociales de langue française diffusées, sous forme numérique, par le portail www.cairn.info.

D-LINEO

Lucid-ULg (Laboratory for User Cognition & Innovative Design), laboratoire spécialisé en ingénierie de conception de l'ULg, a créé en 2006

la société Spip – Service pour la production et l'implémentation de prototypes – en vue de commercialiser son expertise en matière de conception de bureaux virtuels. Afin d'accueillir de nouveaux investisseurs, la SCRL transformée en SA, a pris le nom de D-Lineo. Elle est installée au LIEGE Science Park, dans les locaux du WSL.

Informations sur le site www.dlineo.com

IMPERIA

Créée en septembre 2009 par scission des activités de la spin-off Green Propulsion, Imperia Automobiles s'occupe exclusivement de l'assemblage et de la commercialisation de véhicules sportifs plus propres, et de leur motorisation PowerHybrid®. Imperia Automobiles a procédé le 7 juin dernier à une augmentation de ses fonds propres de 800 000 euros pour lui permettre d'entamer la réalisation et la validation de deux prototypes. **La mise en production des véhicules se fera prochainement et les premières livraisons sont attendues pour l'été 2011.** A ce jour, plus de 300 intentions d'achat ont été enregistrées. La construction d'un nouveau bâtiment sur le LIEGE Science Park, a également été lancée.

Informations sur le site www.imperia-auto.be

ÉCOLE DES MINES D'ALÈS

L'ULg et l'Ecole des mines d'Alès en France (EMA) ont signé, vendredi 11 juin 2010 à Liège, une convention par laquelle des étudiants de 4^e année (2^e année d'ingénieur des constructions) de l'EMA pourront, dès la prochaine année académique, intégrer le master ingénieur civil architecte de l'ULg par le biais d'une année passerelle.

Cette double compétence (ingénieur et architecte) réunie dans une même filière de formation est spécifique à la Belgique. Grâce à cette convention, les étudiants français sélectionnés par l'EMA réaliseront au total un parcours de sept années (quatre à l'EMA, une plus deux à l'ULg), soit deux ou trois années de moins que les durées cumulées des deux parcours s'ils étaient suivis en France.

Voir également l'article en page 3.

Informations sur le site www.arch.ulg.ac.be

VÉTÉS

La faculté de Médecine vétérinaire de l'ULg est de retour parmi les facultés agréées par l'Association européenne des établissements d'enseignement vétérinaire (EAEVE). Sur les 110 établissements d'enseignement vétérinaire en Europe, 98 sont membres de l'EAEVE, et leur appartenance à l'association les oblige à se soumettre tous les dix ans à une évaluation par des experts étrangers.

BONNES AFFAIRES

PRIX

Le prix du meilleur mémoire de fin d'études en marketing sera attribué par la fondation Marketing.

Dépôt des candidatures le 15 octobre.

Contacts : tél. 02.467.59.57, site www.fondationmarketing.be/fr/award/etudes.asp

Les prix de la **fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humbert** sont destinés à encourager les recherches qui "enrichissent la connaissance ou contribuent au développement de la Wallonie". Dossiers à renvoyer avant le 15 octobre.

Contacts : tél. 010.45.51.22, site www.fondationwallonne.org/reglenssup.html

BOURSES

La Fondation belge de la vocation octroie chaque année une quinzaine de bourses afin de permettre à des jeunes de moins de 30 ans de franchir un cap dans la poursuite de leur vocation. Celle-ci doit avoir un ancrage manifeste et substantiel en Belgique ainsi que des retombées positives pour l'image de cette dernière. La clôture des inscriptions est fixée au 30 septembre.

Contacts : tél. 02.213.14.90, site www.fondationvocation.be

SÉJOUR À ROME

L'Academia Belgica offre une aide sous forme d'indemnités de voyage et de séjour ainsi qu'un logement pour jeunes diplômés avec grade dont le projet de recherche justifie un séjour de un à six mois à Rome. Dossiers à rendre avant le 20 septembre.

Contacts : tél. 00.39.06.203.98.63.03, courriel segreteria@academabelgica.it

N'oubliez pas de consulter également la nouvelle base de données SI4PP qui répertorie une série de possibilités de support financier auprès d'organismes extérieurs à l'ULg : www.ulg.ac.be/bourses-fondations/SI4PP

CORSICA 2010



ULg-Michel Houet 2010

L'objectif du concours Corsica organisé à l'ULg est de stimuler l'éveil scientifique des élèves de l'enseignement secondaire. La 2^e édition du concours était centrée sur le thème "Nourrir le monde : que mangerons-nous demain ?". La Communauté scolaire Sainte-Marie de Namur (photo) a décroché le premier prix (un séjour d'une semaine à la Station de recherches sous-marines et océanographiques, Stareso, de l'ULg à Calvi en Haute-Corse). Le deuxième prix (un séjour à la Station scientifique des Hautes-Fagnes au Mont-Rigi) a été attribué au collège Notre-Dame de Basse-Wavre. Le troisième (une visite "pile et face", coulisses comprises, de l'Aquarium-Museum de Liège et de la station d'aquaculture de l'ULg à Tihange) l'a été à l'Athénée royal de Quiévrain.

Informations sur le site www.stareso.ulg.ac.be



Artialis, une spin-off pour dépister l'arthrose

Tôt ou tard

Atténuer le mal grâce à un diagnostic précoce

L'idée est toute simple : plus tôt le diagnostic de l'arthrose est posé, plus vite le patient peut recevoir un traitement pertinent et modifier son hygiène de vie le cas échéant, afin d'atténuer les conséquences de la maladie. La dernière spin-off de l'ULg, Artialis, s'inscrit dans cette démarche.

L'arthrose touche en Belgique près d'un million de personnes, les seniors principalement. Si l'on en croit une étude américaine réalisée à la fin des années 1990, l'impact socio-économique de cette affection se chiffrait en milliards de dollars. « L'arthrose est en effet une maladie douloureuse et terriblement invalidante », observe le Pr Yves Henrotin, directeur de l'unité de recherche sur l'os et le cartilage (Uroc) à l'université de Liège.

Aux origines de la douleur

C'est la détérioration du cartilage recouvrant l'extrémité des os qui est responsable de la pathologie. Au début, la douleur n'apparaît que lorsque l'articulation est sollicitée mais, dans les stades plus avancés, elle peut même être ressentie au repos, ce qui provoque un handicap sévère et cause une perte progressive d'autonomie. « L'action conjuguée de la kinésithérapie et de médicaments soulage la douleur et réduit le handicap, reprend le Pr Henrotin, mais, pour l'instant on ne parvient pas à soigner la maladie. »

A l'heure actuelle, la recherche s'oriente vers le diagnostic précoce du mal. Et la piste des marqueurs biologiques (ou biomarqueurs) s'avère extrêmement intéressante. « Nous devons détecter dans le sang ou les urines les molécules qui indiquent de façon indubitable la présence de la pathologie », expose le Pr Henrotin dont les travaux – menés avec le Dr Michèle Deberg – ont permis de mesurer l'oxydation (c'est-à-dire le vieillissement) et la dégradation du collagène contenu dans le cartilage. Cette découverte et la mise au point d'une nouvelle technologie ont fait l'objet de plusieurs brevets déposés par l'ULg.

Aujourd'hui, l'unité de recherche sur l'os et le cartilage crée Artialis, une spin-off qui commercialise des kits (Elisa) « capables de doser neuf biomarqueurs dans le sang, les urines ou le plasma, explique Yves Henrotin. Ce dépistage, simple et peu onéreux, permettra ensuite un traitement thérapeutique précoce. » Dans un premier temps, ces kits sont utiles aux médecins spécialistes, aux sociétés pharmaceutiques et aux chercheurs dans le cadre du développement de nouveaux traitements. Ensuite, Artialis espère que ces marqueurs biologiques seront utilisés en routine, et donc accessibles à l'ensemble des médecins.

Située au troisième étage du Giga, la spin-off bénéficiera de laboratoires aux normes GLP et emploiera une dizaine de personnes. Quant à la production des kits, elle a été confiée à Zentech, la firme liégeoise bien connue.

Congrès international

Les marqueurs biologiques de l'arthrose feront très certainement l'objet de discussions lors du congrès international de l'Osteoarthritis Research Society International "OARSI 2010" organisé par le Pr Yves Henrotin du 23 au 26 septembre prochains. « C'est une première en Belgique, se réjouit-il. Nous attendons près de 1500 chercheurs – américains, européens et asiatiques pour la plupart – qui évoqueront l'état de leurs recherches. » Ce congrès sera également l'occasion de présenter de nouvelles recommandations en matière de diagnostic et de traitement de l'arthrose.

Patricia Janssens

Le symposium international de l'Osteoarthritis Research Society International (OARSI), "Start of new Decade", aura lieu du 23 au 26 septembre, au Square, Brussels Meeting Centre, rue du Musée, 1000 Bruxelles.

Contacts : courriel aschrier@ahint.com, site www.oarsi.org
Artialis : courriel info@artialis.com, site www.artialis.com
Uroc : site www.uroc.be

Cibler pour mieux soigner

Targetome, spin-off contre le cancer

Al'heure actuelle, le ciblage thérapeutique se profile comme une alternative prometteuse à une série de traitements toxiques, notamment en cancérologie. C'est dans ce créneau que s'inscrit la nouvelle spin-off de l'ULg : Targetome.

« Les agents pharmacologiques anti-cancéreux actuels s'attaquent à des propriétés moléculaires communes aux cellules malignes et aux cellules normales, explique le Pr Vincent Castronovo, responsable de l'unité Giga-Cancer de l'ULg et directeur scientifique de Targetome. Ils sont donc très toxiques pour l'organisme, ce qui limite leur utilisation en concentration et dans le temps. » Pour contourner cette difficulté, des voies de recherche sont explorées depuis plusieurs années dans l'espoir de développer des alternatives moins toxiques pour le patient mais tout aussi efficaces – si pas plus – contre le cancer.

L'une des pistes envisagées est le ciblage thérapeutique : il s'agit de délivrer les agents toxiques uniquement là où se trouvent les cellules cancéreuses, afin de préserver les tissus sains. « Nous conservons les "armes" pharmacologiques utilisées en chimiothérapie mais nous les équipons de têtes chercheuses capables de repérer la tumeur, reprend le professeur, amateur du langage imagé, comme un aviateur qui disposerait d'une caméra capable d'enoyer le missile précisément sur l'ennemi, épargnant ainsi la population civile. » Le véritable défi à relever est alors l'identification de la tumeur par les anticorps greffés sur les agents toxiques.

déposait une demande de brevet sur une technologie originale, capable de repérer, parmi la myriade de protéines présentes dans une lésion cancéreuse, celles propres à la lésion et accessibles par voie sanguine. « Une fois identifiés, ces biomarqueurs permettent la fabrication d'anticorps spécifiques, base de nouveaux médicaments, reprend le chercheur. Ces cibles moléculaires et leurs anticorps respectifs pourront également être utilisés dans l'imagerie médicale de haute technologie (immuno-Pet) afin de détecter des lésions cancéreuses fines chez un patient donné. » Le brevet qui protège cette technologie vient d'être délivré à l'échelle européenne.

Cette technologie a accéléré la découverte et la validation de biomarqueurs révélateurs des cancers les plus fréquents que sont ceux du sein et du pancréas, les glioblastomes et lymphomes, ainsi que les métastases hépatiques et osseuses. Ces biomarqueurs ont également été brevetés, grâce au travail de longue haleine de l'Interface Entreprises-Université.

Toutes les conditions sont donc enfin réunies pour la création effective de la spin-off Targetome dont l'activité se concentrera sur la production et la vente de ces biomarqueurs. Elle pourrait devenir ainsi une pierre angulaire dans l'essor du ciblage thérapeutique en cancérologie. Prochainement, elle fera même l'objet d'une évaluation en vue d'intégrer différents grands projets, tels que Eurotrans-bio et ensuite Biowin. La guerre propre mais impitoyable contre le cancer est donc déclarée.

Elisa Di Pietro

La chimie passe au vert

Gembloux Agro-Bio Tech s'inscrit dans le développement durable

Le jeudi 14 octobre se déroulera à l'Espace Senghor de Gembloux la journée scientifique annuelle de la Société royale de chimie de Belgique (SRCB). La rencontre – organisée en collaboration avec Gembloux Agro-Bio Tech de l'ULg, à l'occasion des 150 ans de la Faculté – sera consacrée à la chimie verte. Un domaine porteur et aujourd'hui un maillon important pour les multiples recherches sur le développement durable.

Révolution dans la chimie ?

La chimie verte est une discipline assez récente. Initiée aux États-Unis dans le courant des années 1990, elle trouve rapidement un écho favorable aux quatre coins du monde, y compris chez nous. « La chimie verte constitue un axe de recherche important à Gembloux, explique Pascal Laurent, chimiste organicien à Gembloux Agro-Bio Tech, coorganisateur local de la journée avec le Pr Michel Paquot. Elle vise la réduction, voire l'élimination de l'usage ou de la génération de substances nocives pour la santé et l'environnement. Il faut pour cela, d'une part utiliser des produits moins toxiques et des matières premières renouvelables et, d'autre part, fabriquer de nouvelles molécules via des voies de synthèse plus respectueuses de l'environnement et de la santé des opérateurs et des consommateurs. »

A Gembloux, les chercheurs s'intéressent notamment à l'utilisation de matières premières renouvelables, qui permettraient de remplacer le pétrole pour élaborer des molécules biodégradables destinées à des domaines comme les détergents et les cosmétiques et ce, via des procédés moins polluants et moins consommateurs d'énergie que les procédés classiques. La chimie verte s'infiltrera donc peu à peu dans tous les secteurs de la chimie traditionnelle.

Il n'est pas étonnant, dès lors, de noter un intérêt croissant des pouvoirs publics* et des industriels

envers ce pan de la chimie. Plusieurs recherches se sont d'ailleurs déjà concrétisées commercialement, notamment avec la société wallonne Galactic qui produit des dérivés de l'acide lactique. Un envol qui mérite bien que l'on s'y attarde le temps d'une journée...

Ouverture des débats

Quatre conférences rythmeront la journée scientifique au cours de laquelle seront remis les prix SRC récompensant certains travaux de fin d'études en chimie. En parallèle, les jeunes chercheurs auront également l'occasion de présenter les travaux sous forme de posters. Destinée prioritairement à un public scientifique et aux étudiants, la journée évoquera cependant la chimie verte de manière assez large. Le Pr Yves Queneau (université de Lyon) interviendra sur l'utilisation des sucres dans le contexte de la chimie verte. Cédric Dehérippon, ingénieur de la société Vandepitte (huilerie-savonnerie), posera la question des rapports entre la chimie et le développement durable tandis que le Pr Jean-Pierre Bazureau (université de Rennes) s'intéressera aux liquides ioniques et à leurs applications dans la chimie. Pour clôturer, le Pr Johan Wouters (UNDP), présentera une conférence intitulée "La chimie biologique est-elle bio ?". De quoi satisfaire les plus curieux.

Philippe Lecrenier

* Cf. le 6^e pôle de compétitivité dédié aux technologies environnementales dans le cadre du Plan Marshall 2.vert.

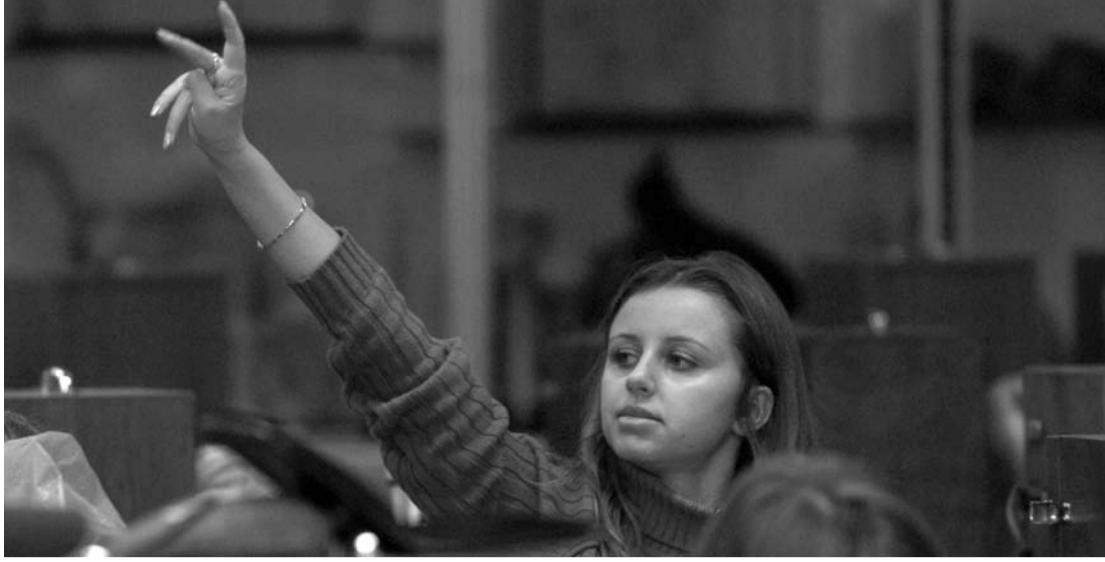
Journée scientifique annuelle de la Société royale de chimie de Belgique

Jeudi 14 octobre, 8h30,
Espace Senghor, passage des Déportés 2, 5030 Gembloux.
Contacts : tél. 081.62.22.29, courriel mpaquot@ulg.ac.be, ou tél. 081.62.23.35, courriel plaurent@ulg.ac.be

Les quatre conférences seront publiées dans *Chimie Nouvelle*, la revue trimestrielle de la SRCB.

Place à l'oral

Les étudiants en Droit invités à plus de participation



TIT-ULG

Depuis des temps quasi immémoriaux, l'enseignement universitaire se faisait de manière frontale. Le professeur donnait son cours, les étudiants prenaient des notes, et tout ce petit monde se revoyait en fin d'année pour les examens. Nonobstant quelques travaux pratiques ou séances de labo dans les filières scientifiques, tel était le dispositif le plus courant qui prévalait dans les études supérieures.

Les choses sont en train de changer. Un vent de réformes s'est même mis à souffler dans la plupart des Facultés. C'est le cas dans celle du Droit où l'accent est désormais porté sur l'implication des étudiants dans leur propre formation, notamment par le renforcement du volet oral de celle-ci. « *Cette mini-révolution, explique le doyen Olivier Caprasse, s'articulera autour de trois grands axes : le travail de fin d'études (TFE), la participation à des concours à l'extérieur et l'introduction d'une formule pédagogique se situant à l'intersection entre la méthode "ex cathedra" et la "socratique".* »

Premier axe d'abord, le TFE. Il ne s'agit pas d'un mémoire au sens classique du terme, mais d'une formule originale reposant sur trois pieds : un travail écrit, un stage en milieu professionnel et une épreuve orale. Cette dernière est constituée soit d'une plaidoirie à présenter devant des magistrats, soit d'un rapport de synthèse à soumettre à un conseil d'administration. Deuxième axe ensuite : les concours à l'extérieur. Là, dans le courant de 2010, les étudiants de l'ULg se sont vraiment illustrés. Sur 120 au total en 2^e master, ils ont été 25 à participer à six de ces rencontres – dans six pays différents – où ils ont pu faire montre de leurs compétences discursives et de leurs talents oratoires*.

Troisième axe enfin, la méthode d'enseignement. Si cette phase de la réforme est toujours au stade de la réflexion, un point est cependant acquis à ce jour : il convient de renforcer la participation des étudiants à leur formation. Il ne peut être question de se cantonner aux

cours *ex cathedra*, sans pour autant foncer tête baissée dans la méthode socratique qui a la cote aux Etats-Unis et dans pas mal d'autres pays sous influence anglo-saxonne. « *Au stade du master, diverses formules pourraient être mises en place, estime le Doyen, y compris au sein des cours obligatoires réunissant un grand nombre d'étudiants, afin d'améliorer la capacité de ceux-ci à apprendre par eux-mêmes, à structurer et à exprimer leur pensée, à travailler en équipe, etc.* » Une formule possible serait de combiner cours *ex cathedra* et méthode socratique (ou encore apprentissage par problèmes) : sur la base d'un manuel, 10 heures d'exposé général et transversal de la matière seraient données à l'ensemble de l'auditoire par le professeur. Le cours serait alors suspendu pendant plusieurs semaines pour permettre aux étudiants de "rentrer" dans le manuel par eux-mêmes. L'auditoire serait alors divisé en groupes restreints afin de tenir avec le professeur des séances d'étude de cas, de discussions, sur la base des pages lues.

« *L'avantage de ce modus operandi, c'est l'interactivité entre les enseignants et les apprenants. Si l'on en juge par les expériences déjà menées ailleurs, c'est une relation pédagogique qui porte manifestement ses fruits et qui, de surcroît, est loin de déplaire aux jeunes générations* », conclut le Pr Olivier Caprasse.

Henri Deleersnijder

* Parmi divers succès, épingleons deux équipes d'étudiants de 2^e master en faculté de Droit qui ont participé en mai – et pour la première fois – au concours international d'arbitrage à Montpellier. La première équipe (Adrien Calvaer, Thibaud Smolders, Emmanuel Bottaro et François Neuville) a remporté la finale ; la deuxième (Manal Chatar, Sophie Materne, Melissa Moineau et Pierre Cultiaux) a atteint les demi-finales et remporté le prix du mémoire. Par ailleurs, quatre étudiants en master complémentaire en droit européen, droit de la concurrence et de la propriété intellectuelle, (Anne-Sophie Come, Mathieu Coquelet, Willem Devos et Pierre Sabbadini), ont remporté en juin à Paris la première édition du concours de la revue *Lamy* en droit de la concurrence.

Voir le site www.droit.ulg.ac.be/index.php?m=98&c=309

Le 15e jour du mois

Mode d'emploi

La "Journée des jeunes diplômés", le 18 septembre



Vous venez de vous inscrire en dernière année d'études ? Vous avez terminé vos études depuis peu ? Alors notez dans votre agenda la "Journée des jeunes diplômés" (JJD) le samedi 18 septembre. L'université de Liège organise en effet à destination des étudiants de dernière année de ses "jeunes anciens", une journée consacrée à la recherche d'un emploi. Plus nombreux encore que l'année dernière, les recruteurs seront présents place du 20-Août dans les espaces "rencontres". La liste est longue mais épingleons la présence de GSK Biologicals, de la Banque nationale de Belgique, de la Police de Liège, de Randstad, du Selor, du Forem et du groupe Deloitte, entre autres.

A côté des tables rondes concernant les possibilités de carrière (enseignement, recherche, fonction publique mais aussi création d'entreprise) sont prévues deux conférences, l'une sur le thème de la gestion du handicap dans le monde du travail, l'autre sur le travail à l'étranger, en Europe et au-delà. Par ailleurs, l'Ecole de criminologie Jean Constant et l'Institut des sciences humaines et sociales organiseront des tables rondes à propos de leurs débouchés : certains alumni témoigneront dans ce cadre de leur expérience professionnelle. « *L'espace "bourses et stages" est aussi une pièce maîtresse de l'ensemble*, confie Elisabeth Waltregny, responsable de l'organisation. ULg Emploi y présentera notamment le programme Leonardo (que l'ULg est la seule université à proposer en Communauté française), ensemble de bourses accessibles aux diplômés pour un séjour de six mois à l'étranger. »

Le portail www.vividlinks.eu sera présenté à l'occasion. Plate-forme pour les acteurs des sciences du vivant de l'Euregio Meuse-Rhin (EMR), ce tout nouveau portail carrière, doublé d'un véritable réseau social mis en place par l'Interface entreprises-Université de Liège, a l'ambition de renforcer le marché du travail de l'Euregio dans ce secteur en plein développement. Enfin, pour tous ceux qui auraient envie de déposer leur *curriculum vitae* le 18 septembre, deux séminaires sur sa conception (avec lettre de motivation et simulation d'entretien d'embauche) sont organisés le lundi 13 septembre au Sart-Tilman et le lendemain au centre-ville.

Pa.J.

JJD

Le samedi 18 septembre de 9h45 à 16h. Université de Liège, place du 20-août 7, 4000 Liège.
Contacts : tél. 04.366.96.73, courriel ulgemploi@ulg.ac.be, site www.ulgemploy.ulg.ac.be.

Programme et liste des recruteurs sur le site www.ulg.ac.be/JJD.

Jamais trop tard

Profiter de son expérience professionnelle pour reprendre des études

Et si les années passées à travailler pouvaient servir de tremplin pour retourner à l'Université ? Depuis le fameux décret de Bologne, il est désormais possible de valoriser l'expérience acquise tout au long de sa carrière en vue d'une (ré)admission aux études. Les années passées "sur le terrain" permettent ainsi, selon les cas, d'être soit directement admis en 2^e ou 3^e année de bachelier, à un master ou à une formation non diplômante (certificat), soit d'obtenir des dispenses au sein de la filière choisie. « *Chaque demande est traitée individuellement par un jury compétent qui décide, sur base du dossier, à quelle année d'études le candidat peut être admis*, explique Valérie Maillard, conseillère au service "Valorisation des acquis de l'expérience" (VAE) à l'ULg. Et elle précise : « *Pour qu'un dossier d'admission dans un programme de master soit recevable, le candidat devra prouver au moins cinq années d'expérience utile, c'est-à-dire en rapport direct avec la filière choisie.* » Depuis 2004, l'Université, grâce à la Communauté française et au Fond social européen, a mis en place un service d'aide qui accompagne les candidats désireux de tenter l'aventure.

Un choix, des parcours

Si la plupart des candidats motivent leur choix par l'obtention d'un diplôme universitaire souvent nécessaire pour un avancement professionnel, d'autres souhaitent depuis longtemps s'asseoir sur les bancs de l'Université ou approfondir leurs connaissances. Malgré l'envie réelle de réussir, certains impératifs peuvent cependant refroidir les ardeurs des plus courageux : « *Les difficultés sont nombreuses, à commencer par l'horaire des cours*, poursuit Valérie Maillard. *Un petit nombre de filières seulement proposent des plannings décalés, avec des cours en soirée ou le week-end. Parvenir à suivre le cursus peut parfois s'avérer délicat.* » Rares sont en effet ceux qui choisissent d'opérer une pause dans leur carrière, la plupart des candidats n'ayant d'autres choix que de combiner les cours avec leur travail... et leur vie de famille. Mais outre la gestion du temps, une crainte majeure des candidats concerne aussi l'intégration parmi des étudiants plus jeunes. « *L'âge avançant, on se demande si on aura toujours les mêmes facultés de mémorisation et de concentration, si on pourra suivre le rythme.* »

Lancée en 2004, la VAE a déjà permis à plus d'une centaine de personnes d'obtenir un diplôme, ce qui représente plus de la moitié des inscriptions totales. « *Cela témoigne de la motivation des candidats*, reprend la conseillère. *Les personnes qui vont jusqu'au bout sont, en général, celles qui lient la reprise du cursus avec un projet, un objectif professionnel bien défini et qui sont soutenues par leur entourage.* »

De la chimie au journalisme

Patrick Bartholomé, 51 ans et gradué en chimie clinique, a pu s'accommoder des difficultés pratiques lorsqu'il a décidé de reprendre des études en... journalisme : « *En tant qu'indépendant, j'ai pu aménager mon horaire de travail assez facilement pour ne léser aucun des deux activités, même si cela demande évidemment une certaine dose d'organisation. J'ai un peu diminué ma charge de travail tandis que mon épouse augmentait la sienne.* » Journaliste professionnel depuis de nombreuses années, Patrick n'imaginait pas retourner un jour sur les bancs avant d'apprendre l'existence du programme de la VAE.

« *A plusieurs reprises, les postes que je briguais requéraient un diplôme universitaire que je n'avais pas et je trouvais cela un peu frustrant d'être bloqué à cause de ce manque.* » Après quelques renseignements et une bonne dose de réflexion, la décision est prise de tenter le coup. Le dossier de candidature est accepté et Patrick entame ses deux années de master en septembre 2009, avec d'emblée une première surprise. « *Tout au long de ma carrière, il m'est arrivé d'avoir le sentiment de plafonner, de ne pas arriver à mettre du sens sur mes activités. A l'Université, j'ai finalement découvert quelque chose qui me manquait; j'ai pu appréhender de nouveaux concepts et découvrir une densité dans les matières enseignées, ce que je ne soupçonnais pas.* » Après avoir réussi son 1^{er} master, avec grande distinction, Patrick attaque désormais la dernière ligne droite avec confiance, même si le mémoire de fin d'année risque de lui donner quelques soucis d'organisation : « *On dormira un petit peu moins* », sourit-il.

François Colmant

Contacts : tél. 04.366.53.14, courriel vae@ulg.ac.be

La lutte antibactérienne

La bactérie NDM-1 a fait la “une” cet été. Cette bactérie – New Delhi métallo-bêta-lactamase – résiste à toute une série d’antibiotiques. Un patient bruxellois accidenté au Pakistan, rapatrié en Belgique, est décédé suite à une infection que les médecins n’ont pu maîtriser. Le point sur un risque – encore rare chez nous mais réel – avec le Pr émérite Jean-Marie Frère, du Centre d’ingénierie des protéines (CIP), et Pierrette Melin, chef de laboratoire du service de microbiologie médicale du CHU.

Le 15^e jour : Pouvez-vous nous parler de la bactérie NDM-1 ?

Jean-Marie Frère : La bactérie doit son nom à un enzyme, la bêta-lactamase NDM-1 qu’elle produit et qui la rend résistante à toute une série d’antibiotiques de la famille des pénicillines (ou bêta-lactamines). L’enzyme en question est en effet capable de détruire les molécules de l’antibiotique, annulant ainsi son action et permettant à l’infection de gagner du terrain jusqu’à provoquer, parfois, une septicémie fatale. Après les pénicillines, les céphalosporines, puis les carbapénèmes ont donné d’excellents résultats dans la lutte contre les maladies infectieuses mais, dans les années 1980-1990, on a vu apparaître les bêta-lactamases à zinc (métallo-bêta-lactamases) qui, associées à une bactérie pathogène, se sont révélées extrêmement dangereuses car elles détruisent les antibiotiques bêta-lactamines à large spectre qui ne parviennent donc pas à éradiquer les souches productrices.

Dans le laboratoire du CIP, nous étudions ce type de bêta-lactamases depuis plus de 15 ans (nos publications constituent une référence dans ce domaine) et nous participons – avec d’autres laboratoires européens – à la recherche d’inhibiteurs de ces enzymes. Apparue en Inde, cette bactérie NDM-1 est aussi connue en Grande-Bretagne (cf. une très récente étude publiée dans le *Lancet infectious diseases* du 11 août dernier), deux pays en relation étroite dans le premier, la consommation d’antibiotiques est à peine contrôlée... La bêta-lactamase NDM-1 est d’autant plus dangereuse que le matériel génétique qui permet sa production est porté par des éléments facilement transmissibles et que, comme un malheur ne vient jamais seul, ces éléments contiennent aussi des gènes conférant la résistance à d’autres familles d’antibiotiques.

Le 15^e jour : Où en est aujourd’hui la recherche de molécules permettant de contrer les métallo-bêta-lactamases?

J.-M.F. : Nulle part, hélas, car ni les pouvoirs publics, ni l’industrie pharmaceutique ne se préoccupent du problème. En 1993, le CIP a commencé une étude sur les enzymes métallo-bêta-



Jean-Marie Frère

lactamases. Le FNRS et les PAI nous ont accordé des crédits pour la recherche fondamentale ainsi que la Commission européenne dans le cadre des programmes de formation des chercheurs. Mais cette dernière n’a pas classé le projet dans ses priorités au niveau des programmes “Santé” du FP7. Par ailleurs, nos travaux ont montré assez rapidement que nous ne pourrions probablement pas trouver un médicament à large spectre capable – comme l’Augmentin par exemple – d’une part d’inactiver n’importe quelle métallo-bêta-lactamase puis, d’autre part de tuer la bactérie pathogène. C’est sans doute ce qui a découragé l’industrie pharmaceutique qui s’oriente de plus en plus vers les maladies chroniques...

En 1999, nous avons attiré l’attention des pouvoirs publics sur les risques sanitaires de cette situation. En vain. Plus récemment, en 2008, nous avons signé un manifeste avec d’autres laboratoires européens afin, une nouvelle fois, de sensibiliser les bailleurs de fonds. Toujours en vain. Et pourtant, la résistance aux antibiotiques est aussi un problème économique : les personnes hospitalisées, si elles contractent une bactérie pathogène contre laquelle un antibiotique classique n’agit pas immédiatement, restent plus longtemps à l’hôpital. Aux frais de la sécurité sociale. Peut-être le cas récent du patient décédé après avoir contracté une infection au Pakistan secouera-t-il les consciences ?

Le 15^e jour du mois : Certains pays autorisent la vente libre d’antibiotiques. Qu’en pensez-vous ?

Pierrette Melin : C’est un non-sens. En Inde et au Pakistan comme dans de nombreux pays pauvres, l’absence de politique de contrôle de l’usage des antibiotiques exerce une pression sélective en faveur des bactéries multi-résistantes. Hors contrôle médical, les patients font trop souvent un mauvais usage de ces antibiotiques : ils arrêtent le traitement trop tôt alors que les bactéries, affaiblies, ne sont pas éliminées. Elles redoublent d’activité ensuite ! La Grèce, la Turquie et les pays nord-africains représentent des réservoirs sérieux de bactéries multi-résistantes.

Au CHU, nous prenons fréquemment en charge des patients en provenance de l’étranger (le plus souvent mais pas exclusivement après un séjour hospitalier dans un pays “à risques”). Quelques fois, hélas, ces patients sont porteurs de bactéries multi-résistantes aux antibiotiques, ce qui limite nos options thérapeutiques. Certains médecins réutilisent une molécule assez ancienne, la colistine, qui s’avère efficace dans certains cas... mais dont l’activité est toxique pour les reins. Une molécule plus récente, la tigécycline, a donné quelques résultats satisfaisants ; les hôpitaux, parfois, tentent d’associer certains antibiotiques mais sans garantie de succès.

Si les craintes pour la santé du patient sont réelles, les biologistes redoutent en outre que les bactéries productrices de NDM-1 se transmettent à d’autres patients et que les gènes de résistance NDM-1 se transmettent par ailleurs à d’autres espèces bactériennes. En Belgique, aujourd’hui, le risque d’être infecté par une bactérie NDM-1 est quasi nul, mais le rapport provenant de Grande-Bretagne sur la dissémination rapide de ces bactéries renforce l’importance du problème et invite à la plus grande vigilance.

Le 15^e jour du mois : Que préconisez-vous ?

P.M. : Très rapidement, lorsqu’un cas se présente, des mesures de contrôle d’hygiène hospitalière sont prises : lavement fréquent des mains pour le personnel soignant, port de masques, confinement du patient, stérilisation des chambres,



Pierrette Melin

etc. Récemment, le Centers for Disease Control and Prevention (CDC) des Etats-Unis a recommandé une systématisation des dépistages chez les personnes ayant séjourné dans un pays – a fortiori dans un hôpital – “à risque”. Faudra-t-il en arriver là en Europe ? En effet, pour identifier un cas, assurer sa prise en charge rapide et efficace et prendre des mesures de contrôle d’hygiène, il faut avoir isolé et identifié ces bactéries dans des prélèvements de patients.

En Belgique nous disposons de laboratoires de très bon niveau et la recherche microbiologique est dynamique. Depuis plusieurs années, des efforts sont faits au niveau local et national pour informer, contrôler et aider les laboratoires à faire de bons antibiogrammes et à identifier ce genre de bactéries multi-résistantes. En microbiologie au CHU de Liège, nous nous sommes très impliqués dans le développement et la création du comité national de l’antibiogramme (NAC), en collaboration avec le comité européen de l’antibiogramme EUCAST. Nous avons aussi des programmes de recherches concernant l’identification et la maîtrise de ce type de bactéries.

La dissémination rapide de ces bactéries NDM-1 observée en Inde et au Pakistan dans les hôpitaux mais aussi chez les patients de la communauté prédit un scénario très inquiétant et il est grand temps de lancer de nouveaux programmes de recherche afin de renouveler et de diversifier encore notre arsenal thérapeutique antibactérien.

Propos recueillis par Patricia Janssens



Comment rendre service...

La SNCB annonçait récemment sa décision de majorer de 7 euros le prix de ses billets internationaux commandés à un guichet, plutôt que par l’internet. Une décision qui suscite chez le Pr Bernadette Mérinne-Schoumaker, auteur de “Géographie des services et des commerces” (Presses universitaires de Rennes), une réflexion sur la notion de “service” dans la société contemporaine, publiée sous la forme de carte blanche dans *Le Soir* (27/08). Se référant également à d’autres exemples comme les services bancaires en ligne, elle observe que *ces nouvelles méthodes de vente nécessitent des usagers ou des clients de mieux en mieux formés et informés pour pouvoir choisir seuls et de mieux en mieux équipés et branchés “internet”*. *N'est-ce pas dès lors un puissant mécanisme susceptible d'accroître la fracture sociale entre ceux qui savent et peuvent et les autres ? N'est-ce pas aussi renforcer l'individualisme et le repli sur soi et priver beaucoup de personnes de pouvoir réellement rendre service à d'autres même si ces services se font dans le cadre d'un échange marchand ?*

Chercheurs qui (se) trouvent (dans *La Gazette de Liège*)

Une série estivale dans les arcanes des têtes pensantes de l’ULg, c’est l’exercice auquel s’est livrée l’édition liégeoise de *La Libre Belgique*. A travers 23 portraits établis en juillet et août, la rédaction de *La Gazette de Liège* a fait preuve d’éclectisme, choisissant des “chercheurs qui trouvent” dans les différentes disciplines. La partie belle fut logiquement réservée à l’ULg, avec 18 portraits de chercheurs y travaillant. Ce réel effort rédactionnel est à saluer. Agréablement rédigés, présentant les travaux mais aussi les parcours de ces chercheurs, les articles mettent en évidence de multiples talents scientifiques, jeunes et moins jeunes. Toute expérience scientifique n’étant valable que si elle peut être reproduite à l’identique, ... vivement l’été 2011 !

D.M.

3 questions à Anne-Sophie Nyssen

Ergonomie : concilier l'humain et la technique



J.-L. Wertz

Anne-Sophie Nyssen est professeur au laboratoire d'ergonomie cognitive et intervention du travail (Lecit). Le 45^e congrès de la Société d'ergonomie de langue française (Self) se tiendra à Liège, en l'honneur du Pr Véronique de Keyser, pionnière de l'ergonomie en Belgique.

La société d'ergonomie de langue française fondée en 1963 s'est, depuis sa création, fait connaître par ses congrès annuels dont le but est de promouvoir la recherche, la pratique et l'enseignement de l'ergonomie.

Qu'est-ce que l'ergonomie ? Il s'agit de la discipline qui s'occupe de la compréhension des interactions entre les hommes et les autres éléments d'un système dans la perspective d'une meilleure adaptation des outils, du milieu, de l'organisation aux personnes. Dans les années 1960, cette discipline s'occupait principalement des conditions de travail susceptibles de provoquer des souffrances physiques telles que l'épicondylite ou les maux de dos. Des efforts considérables ont été réalisés depuis lors dans les entreprises pour offrir aux ouvriers et aux employés des équipements mieux adaptés à leurs activités. Depuis 50 ans cependant, le travail dans nos sociétés occidentales a considérablement évolué : les nouvelles technologies se sont imposées, transformant en profondeur le travail et mettant l'accent sur le rôle de "superviseur" de l'homme dans de nombreux domaines comme l'aviation, le nucléaire, l'anesthésie, etc.

Sur le plan de la recherche, une nouvelle discipline est née : l'ergonomie cognitive. Elle étudie les interactions avec les nouveaux outils et environnements complexes qui sollicitent les fonctions mentales (attention, mémoire, prise de décision, etc.).

Un domaine de réflexion fait de plus en plus appel à l'ergonomie dans ce contexte : la sécurité des grands systèmes. Les spécialistes considèrent par exemple que 80% des accidents d'avion sont dus à des "erreurs humaines". Cela ne signifie pas forcément qu'il y a une faute de pilotage : un défaut dans la conception ou l'entretien de l'avion, une défaillance des ordinateurs de bord peuvent aussi favoriser l'erreur humaine et contribuer à l'accident. Et depuis quelques années, les chercheurs s'intéressent aux dysfonctionnements de l'organisation du travail et à celle de l'entreprise elle-même.

Dans cette perspective, plusieurs travaux sur les erreurs humaines ont été menés, notamment à l'université de Liège à l'initiative de Véronique de Keyser. Alors qu'elle accède à l'éméritat, c'est donc tout naturellement que le congrès de la Self se tiendra en son honneur à Liège, du 13 au 15 septembre prochains.

Le 15^e jour du mois : Quel est l'objectif des ergonomes ?

Anne-Sophie Nyssen : Les ergonomes contribuent à la conception et à l'évaluation des conditions de travail, des tâches et des produits pour améliorer la santé, la fiabilité et la sécurité des personnes dans leurs activités.

Les conséquences de certaines erreurs humaines dans notre société moderne conduisent inévitablement à s'interroger sur leurs conditions d'occurrence et sur leur origine. Comment éviter qu'elles ne se reproduisent, et surtout qu'elles ne se transforment en catastrophes ? L'erreur humaine peut être considérée comme un révélateur de l'état de santé d'un système. Observer et étudier l'enchaînement des processus mis en œuvre au cours d'une tâche nous permet d'identifier les points faibles d'une organisation du travail et de proposer des pistes d'action.

Prenons l'exemple de l'anesthésie que nous avons beaucoup étudiée. Ce domaine médical a connu des progrès considérables au cours de ces dernières années. Mais des accidents surviennent parfois. A l'analyse, nous avons montré que des erreurs se produisent plus fréquemment lorsque les médecins se trouvent au milieu de leur formation. Exactement comme dans le domaine de l'aviation : les accidents augmentent quand les pilotes sont au mitan de leur cursus, à un moment où leur niveau de confiance en eux s'accroît et où l'institution commence également à leur confier de l'autonomie et des responsabilités importantes.

Fort de ces résultats de recherche, le chef de service a repensé l'organisation du travail et a instauré des réunions de sécurité au cours desquelles les incidents ou les accidents sont discutés en équipe, la majorité des médecins ayant en effet exprimé le besoin de parler, d'échanger dans ces cas de figure. D'autres établissements de soins nous demandent aujourd'hui de faire de même sur leur site.

Le 15^e jour : Quel sera le thème du congrès ?

A-S.N. : En 1987, Véronique de Keyser avait organisé le 23^e congrès de la Self sur le thème de "l'ergonomie de la conception". Cette fois, en résonance avec nos recherches sur la fiabilité humaine dans les systèmes complexes, nous avons choisi de centrer les travaux sur les notions de "Fiabilité, résilience et adaptation".

En physique, le terme de "résilience" explique la résistance des matériaux aux chocs. La notion est également utilisée en psychologie clinique et a été popularisée par Boris Cyrulnik pour qui elle caractérise la capacité de certaines personnes de se reconstruire

après un traumatisme destructeur. Aujourd'hui, on évoque ce concept pour étudier comment certains systèmes sociaux ont non seulement résisté à une crise – financière par exemple – mais l'ont utilisée pour "rebondir".

Peut-on identifier la capacité de résilience d'un système ? Quel rapport y-a-t-il entre adaptation et résilience, entre fiabilité et résilience ? Comment l'ergonome peut-il susciter des comportements adaptatifs et résilients ? C'est autour de ces questions, notamment, que plusieurs chercheurs de renommé internationale – René Amalberti, François Daniellou, Jean-Michel Loc, Erik Hollnagel, Jean Pariès et David Woods – viendront débattre.

Le 15^e jour : L'une des sessions sera consacrée à la résilience et aux nouvelles technologies ?

A-S.N. : Effectivement. L'informatique et la robotique transforment les conditions de travail. Nous avons pu montrer, par exemple, comment l'utilisation du robot en salle d'opération peut diminuer la "situation awareness" ou la conscience de la situation en isolant le chirurgien de l'équipe et peut, par conséquent, créer des conditions défavorables à la sécurité.

Les nouvelles technologies peuvent avoir, de fait, des effets pervers. Elles accélèrent le rythme du travail, déchargent le travailleur de certaines tâches, améliorent l'efficacité du système mais créent en même temps de nouvelles contraintes – un rythme de travail toujours plus rapide –, des nouvelles demandes et une adaptation permanente. L'ordinateur, d'abord outil de travail, s'immisce aussi dans la sphère du privé ; les frontières entre le travail et le privé deviennent de plus en plus floues, ce qui peut créer des tensions au sein de la famille ou au bureau, générer de la souffrance et des problèmes d'épuisement dont tout le monde parle. Il s'agit pour nous, ergonomes, de chercher à comprendre ces interactions entre l'homme et son travail pour mieux concevoir les systèmes et – pourquoi pas ? – y (re)-mettre du plaisir.

Propos recueillis par Patricia Janssens

Fiabilité, résilience et adaptation

45^e congrès de la Société d'ergonomie de langue française.
Les 13, 14 et 15 septembre, au Palais des congrès, esplanade de l'Europe, 4020 Liège.

Contacts : tél. 04.366.20.13, courriel self2010@ulg.ac.be, programme sur le site www.ergonomie-self.org

